

Le RND soutient le candidat du FLN

Le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Fouad Benmrabet, a exprimé, ce mardi, à Alger, le soutien de son parti pour le candidat du Front de libération nationale (FLN), Mouad Bouchareb, pour le poste de président de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Page 24



AL SALAM BANK
السلام المصرف

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Mercredi 24 octobre 2018
24 Safar 1440 - N° 1925 - Algérie : 10 DA / 1 €

El Tarf
Saisie de près de 96 millions de dinars tunisiens au poste frontalier d'Oum Teboul

Page 2

Gestion des risques liés aux catastrophes naturelles

Le gouvernement adopte une nouvelle stratégie

Les participants à la conférence nationale sur la gestion des risques de catastrophes ont mis en avant, hier, à l'issue des travaux de cette rencontre, la nécessité de poser les jalons d'une stratégie nationale et des plans d'actions multisectoriels pour la période 2019-2030. Ils ont plaidé pour le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophes aux niveaux national et local, estimant que cela doit se faire à travers le renforcement de la base juridique et institutionnelle, en décentralisant la gestion des risques de catastrophe en les transférant vers les collectivités locales...

>> Lire page 3



Algérie-Nations unies

Un partenariat aligné sur les priorités nationales et les Objectifs du développement durable

L'Algérie et le Système des Nations unies célèbrent, ce 24 octobre 2018, comme chaque année, la journée des Nations unies à travers un riche programme d'activités mettant en avant les 56 ans de coopération fructueuse et l'engagement des deux parties à promouvoir les valeurs des Nations unies, le multilatéralisme et le développement durable. La Journée des Nations unies est célébrée chaque année par tous les Etats membres de

l'ONU, conformément à la résolution 2782 (XXVI), de l'Assemblée générale des Nations unies de 1971, le jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies en 1945. Cette célébration constitue l'occasion pour les gouvernements et les peuples de réaffirmer leur foi dans les buts et principes de la Charte des Nations unies. Le programme des célébrations englobe, en plus de la traditionnelle cérémonie officielle conjointe, l'organi-

sation d'une série de conférences en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers plusieurs wilayas du pays. Ces conférences visent à expliquer aux étudiants le fonctionnement des Nations unies, les Objectifs du développement durable et la coopération entre le Gouvernement algérien et le Système des Nations unies...

>> Lire page 24

Gisements d'or



«Les réserves des mines d'or connues actuellement dépassent les 100 tonnes», affirme Youcef Yousfi

Page 5

Enseignement supérieur



Hadjar met en avant la nécessité de définir les priorités dans la coopération algéro-tunisienne

Page 6

Education nationale

Un dispositif de remédiation aux difficultés d'apprentissage des élèves sera mis en place

Page 6

L'Echo Sportif

Championnat de Ligue 1 et 2 Mobilis

La Ligue et la violence...

Page 23

JSK Mehdi Benaldjia libéré de son contrat

El Tarf

Saisie de près de 96 millions de dinars tunisiens au poste frontalier d'Oum Teboul

Un montant de près de 96 millions de dinars tunisiens a été saisi au niveau du poste frontalier d'Oum Teboul, relevant de la daïra d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, ce mardi, la chargée de communication à la Direction régionale des Douanes à Annaba.

Ce montant a été découvert ce matin, lors d'une opération de contrôle et fouille d'un voyageur qui s'apprêtait à finaliser les formalités douanières pour quitter le territoire national vers la Tunisie, a précisé Asma Belkhir, soulignant que l'argent était dissimulé dans les garnitures du véhicule touristique du voyageur. La même source a, par ailleurs, fait état d'une affaire de saisie d'un important lot d'accessoires pour téléphone mobile, découvert dans un véhicule, immatriculé en Tunisie, et dont le conducteur finalisait ses procédures douanières pour rentrer en Algérie.



Déraillement d'un train au Maroc Le conducteur inculpé pour homicide involontaire

Le conducteur du train qui a déraillé à la mi-octobre courant au Maroc et ayant fait sept morts et 125 blessés, a été inculpé, ce mardi, pour «homicide et blessures involontaires», a annoncé le parquet, mettant en cause un excès de vitesse. «L'excès de vitesse» du train, qui a atteint 158 km/h à l'endroit de l'accident au lieu de la limite maximale autorisée de 60 km/h, est «la cause du déraillement», a affirmé le parquet. Le conducteur du train reliant Rabat à Kénitra, à proximité de la localité de Bouknadel, a été déféré en état d'arrestation devant le tribunal de première instance de Salé, près de Rabat, selon le parquet. Il risque jusqu'à cinq ans de prison s'il est reconnu coupable d'«homicide et blessures involontaires». Le sinistre qui était survenu le 16 octobre à une vingtaine de kilomètres au nord de Rabat, s'était produit au nord de Rabat au niveau de la commune de Sidi Bouknadel. Des témoins ont, pour leur part, indiqué que certains wagons se sont renversés après le déraillement de la locomotive. Outre les sept morts, le dernier bilan officiel fait également état de 125 blessés, dont sept dans un état grave. L'Office national des chemins de fer (ONCF), qui fait constamment l'objet de critiques pour les retards et l'état des trains, a été largement pointé du doigt dans la presse locale et sur les réseaux sociaux.

Lutte contre la criminalité Interpellations et saisies de substances prohibées dans plusieurs régions du pays



Des individus suspects ont été interpellés dans plusieurs régions du pays par des brigades de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont également saisi des quantités de substances prohibées, a indiqué, hier, un communiqué du commandement de ce corps de sécurité. Ainsi, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès et, lors d'un point de contrôle dressé sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune de Sidi Ali Ben Youb, les gendarmes du peloton de sécurité routière d'Aïn El Berd ont interpellé trois individus en possession de 3 kg de kif traité. Dans la wilaya de Boumerdès, et agissant sur renseignements, les

gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Dellys ont, lors d'un service de police de la route sur la RN25, reliant Boumerdès à Tizi-Ouzou, interpellé un individu, à bord d'un véhicule en possession d'un kilogramme de kif traité. En outre, agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Tiberguent, dans la wilaya de Mila, ont interpellé un individu en possession de 38 comprimés de psychotropes. Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont saisi dans son domicile, 26 autres comprimés de psychotropes et un sabre.

M'Sila

Les auteurs du «cas» d'une bijouterie arrêtés

Le «cas» d'un magasin de vente de bijoux en argent a été élucidé par les éléments de la sûreté urbaine de M'Sila, après une véritable chasse à l'homme lancée depuis plusieurs jours. En effet, trois jours seulement après l'attaque contre la boutique de vente de bijoux, trois individus âgés entre 30 et 34 ans ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à quitter la ville de M'Sila en possession de sacs contenant la marchandise dérobée. Les enquêteurs de la police retrouveront dans les sacs saisis 457 bagues, 106 montres pour hommes et femmes, 64 chaînes en argent, 28 gourmettes, six

paires de boucles d'oreille, ainsi qu'une quantité de kif traité et des comprimés psychotropes. La perquisition du domicile de l'un des quatre acolytes a permis de mettre la main sur d'autres bijoux volés. Déférés devant le tribunal de M'Sila les quatre mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Toujours, selon la sûreté de wilaya, trois individus ont été arrêtés à Aïn El Melh en possession de boissons alcoolisées et présentés devant le tribunal de M'Sila. Le principal mis en cause a été condamné à deux ans de prison ferme tandis que les deux autres ont écopé de six mois de prison avec sursis.



Accidents de la circulation 30 morts et 1 015 blessés en une semaine

Trente personnes ont trouvé la mort et 1015 autres ont été blessées dans 930 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 14 au 20 octobre au niveau national, selon un bilan hebdomadaire de la Protection civile rendu public, ce mardi. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec deux morts et cinquante autres blessés suite à 38 accidents de la circulation, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 791 interventions pour l'extinction de 547 incendies urbains, industriels et autres.

Bouisseville - Oran Découverte d'un cadavre d'une adolescente sur la chaussée

Une découverte macabre a été faite, avant-hier, dans la localité de Bouisseville dans la commune d'Aïn El Turk. Une adolescente non identifiée âgée d'environ 18 ans a été découverte morte sur la chaussée. Selon la protection civile le cadavre ne présentait aucune trace de violence ou de décomposition. Il a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Aïn El Turk. Une enquête a été ouverte.

Mali

Décès de Mahamadou Djéri Maïga, vice-président du MNLA

Le vice-président du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), Mahamadou Djéri Maïga, est décédé, ce lundi, des suites d'une courte maladie à Bamako, ont rapporté des médias maliens citant des membres de sa famille et de son mouvement. Pris d'un malaise à son domicile à Bamako, il est mort peu après son arrivée à l'hôpital dans la nuit du 22 au 23 octobre, ont ajouté les mêmes sources, précisant que les causes de son décès restent inconnues pour le moment. Agé de 46 ans, Mahamadou Djéri Maïga, enseignant de profession et originaire de Gao, était membre du comité de suivi de l'accord de paix conclu en 2015 à Alger, représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). «Djéri Maïga est mort d'une courte maladie. C'est un deuil pour sa famille et pour le MNLA», a déclaré un parent du défunt, Oumar Maïga. D'autres membres des mouvements maliens signataires de l'Accord de paix, dont la CMA, ont également annoncé son décès. L'homme marié, père de quatre enfants, avait représenté son mouvement lors de négociations ou de rencontres internationales.

Gestion des risques liés aux catastrophes naturelles

Le gouvernement adopte une nouvelle stratégie

• Les participants à la conférence nationale sur la gestion des risques de catastrophes ont mis en avant, hier, à l'issue des travaux de cette rencontre, la nécessité de poser les jalons d'une stratégie nationale et des plans d'actions multisectoriels pour la période 2019-2030.

Ils ont plaidé pour le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophes aux niveaux national et local, estimant que cela doit se faire à travers le renforcement de la base juridique et institutionnelle, en décentralisant la gestion des risques de catastrophe en les transférant vers les collectivités locales. Il a été également souligné l'impératif de mettre à niveau les textes juridiques et les adapter aux normes et standards internationaux. Les intervenants ont indiqué que la gestion des risques de catastrophe doit être basée sur la compréhension du risque dans toutes ses dimensions (vulnérabilité, capacités et exposition des personnes et des biens, caractéristiques des aléas et environnement).

L'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs appropriés de préparation et d'intervention en cas de catastrophe doivent tenir compte des spécificités locales et des bonnes pratiques ancestrales, a-t-on fait valoir, ajoutant que le renforcement des connaissances des risques de catastrophe est une étape préliminaire à tout programme d'action. D'autres intervenants ont insisté sur le partage de la connaissance théorique et pratique des risques à tous les niveaux de la société par le biais de l'éducation et de la formation. Les recommandations portant sur l'importance de l'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques ont relevé que cet investissement se fera au moyen de mesures structurelles et non structurelles, ce qui revêt une importance essentielle dans le renforcement de la résilience économique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités et du pays ainsi que la préservation de l'environnement. Il a été aussi relevé la nécessité d'un meilleur état de préparation aux diverses interventions en cas de catastrophe, de prendre les mesures prévisionnelles et de veiller à ce que les moyens soient en place aux fins des opérations de secours et de relèvement à tous les niveaux. La stratégie de lutte contre les inondations a permis l'identification de près de 700 sites à risques à travers le territoire national, avait indiqué Nora Frioui-Ziani, responsable au ministère des Ressources en eau. Relevant que l'Algérie est confrontée, ces dernières années, «aux effets dévastateurs des inondations qui affectent aussi bien le Nord que le Sud du pays», elle a fait savoir que le secteur des ressources en eau a pris en charge ce phénomène par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les inondations portant sur la mise en sécurité des populations à risque, la réduction



des dommages et maîtrise des coûts d'investissement et d'entretien et la réduction du délai de retour à la normale». Elle a mis en avant les actions prioritaires de cette stratégie visant l'installation de systèmes «efficaces et souples» pour la prévision et l'alerte, la délimitation de chaque zone à risque, la réalisation de barrages excréteurs, l'aménagement hydraulique et le renforcement de l'assainissement pluvial. «Cette stratégie nationale de lutte contre les inondations constitue un cadre partagé qui affiche les priorités et oriente la politique de gestion des risques d'inondations», a-t-elle ajouté. De son côté, l'expert hydrologue Behlouli Larbi a recommandé la mise en place de systèmes d'alerte et de prévision au niveau de certaines agglomérations à risque telles qu'El Harrach (Alger), Sidi Bel-Abbès et Annaba. Cette prévention des risques d'inondation doit être entreprise en veillant à sa continuité dans le temps à travers des programmes mis en œuvre par les différents secteurs comme le curage des oueds, le curage et le traitement des avaloirs et des regards d'assainissement, et la protection des berges notamment, a-t-il proposé. L'expert a plaidé en faveur de la mise en œuvre de mesures structurales plus importantes pour réduire de manière plus significative le risque d'inondation comme l'aménagement des bassins, la dérivation des eaux, réalisation de diguettes, barrages ou seuils pour stopper et laminar les crues à l'amont des zones menacées. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui avait affirmé, quant à lui, qu'il était temps de revoir et d'améliorer les axes de la politique nationale de prévention des risques majeurs et de gérer les catastrophes dans le

cadre du développement durable. Bedoui a indiqué qu'«il faut, lors de cette conférence, rappeler que le renforcement et l'actualisation des programmes d'action dans ce domaine impliquent toutes les institutions nationales, les collectivités locales et toutes les parties concernées, car il s'agit là d'une question d'une extrême sensibilité ainsi que de la préparation morale, matérielle et opérationnelle d'un bon accompagnement lors de la survenue d'un grave incident aux conséquences désastreuses, en raison d'une négligence, d'un comportement inapproprié ou d'un manque de préparation». Il s'agit également «de réunir tous les responsables et toutes les parties concernées à cette conférence pour relever le niveau de prise de conscience et de mobilisation afin d'être au diapason, de définir les responsabilités et emprunter une voie claire afin de consolider les capacités de résilience de notre pays face aux catastrophes», a-t-il ajouté. L'Algérie, qui a participé à toutes les conférences régionales et internationales, a adopté toutes les décisions et engagements et a veillé à leur mise en œuvre, «œuvre à consolider le cadre législatif et réglementaire et mettre en place une base institutionnelle élargie au niveau local. Cela intervient parallèlement aux campagnes de sensibilisation et d'autres actions ayant conforté les capacités de notre pays en matière d'études et de recherches et consolider la relation entre les experts et les décideurs à tous les niveaux, outre les moyens d'observation assurés, la décentralisation de la gestion des risques de catastrophes, la numérisation des plans d'intervention et les programmes inscrits dans le cadre du renforcement de la capacité de résilience», a-t-il dit. Pour ce qui est de la phase actuelle, Bedoui a indiqué que «toutes les

institutions concernées par l'action sur le terrain œuvrent à l'insertion de la gestion des risques des catastrophes dans le code des collectivités territoriales en tant que mission principale à même de bénéficier d'un financement permanent, en vue de gérer les risques de catastrophes. Il s'agit également, a-t-il poursuivi, de renforcer la cohésion et la coordination sectorielle, de définir les responsabilités au double plan national et local et d'introduire le contrôle dans le financement de la gestion des risques». En dépit des réalisations et programmes élaborés dans ce domaine, le ministre a soutenu que les «développements qui surviennent sur tous les plans et dans tous les domaines nous incitent activement à renforcer, à actualiser notre législation et à l'adapter en permanence aux normes en vigueur à l'échelle mondiale», exprimant «sa disposition à mener cette action avec détermination, car notre pays qui a connu beaucoup de difficultés, crises et catastrophes dans plusieurs domaines, en est sorti, comme à chaque fois, indemne grâce à la sagesse du président de la République, ainsi qu'aux capacités morales et moyens matériels et humains du pays notamment scientifiques». Bedoui a mis en exergue les «efforts consentis en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme à travers la mobilisation de l'Armée nationale populaire (ANP), des corps de sécurité et de tout le peuple algérien pour éradiquer le terrorisme et faire face à l'extrémisme, notamment à la faveur de la politique de réconciliation nationale». Il a dans ce contexte salué le «rôle humanitaire important accompli lors des catastrophes par l'ANP et les éléments du corps de la Sûreté nationale et de la Protection civile qui font preuve d'un grand

professionnalisme sur le terrain avec la reconnaissance du monde entier». S'agissant de cette rencontre, première du genre, le ministre a affirmé qu'elle se veut «une halte importante et un terreau fertile pour cristalliser la nouvelle vision de la politique nationale de prévention des risques majeurs, au regard des nouveaux défis», rappelant que «la multiplication des catastrophes dans les années 80 avait incité les autorités publiques à prendre les premières mesures en vue de mettre en place et consolider, graduellement, le système national de prévention, à travers l'adoption de deux décrets qui constituent la base juridique et institutionnelle actuelle». «Le président de la République avait, lors de la visite effectuée sur le terrain pour s'enquérir de la situation, suite au séisme de Boumerdès en 2003, donné des instructions en vue de mettre en place une politique nationale solide visant une protection plus efficace des citoyens et de leurs biens», a rappelé Bedoui, mettant en avant la promulgation de la loi 04-20 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable et d'autres textes d'application. En dépit de la promulgation d'un nombre de textes réglementaires prévus par la loi 04-20 et d'autres mesures prises par les institutions nationales et certaines parties concernées, un grand retard est accusé en matière d'élaboration de textes réglementaires exécutifs, a relevé le ministre, soulignant l'importance de prendre des mesures urgentes et efficaces pour faire face à ce genre de situations notamment avec les prévisions des experts faisant état d'une accélération du rythme des changements climatiques».

T. Benslimane

Finance islamique en Algérie

Le HCI propose des amendements de lois pour son développement

Le Haut conseil islamique (HCI) a préparé un projet sur l'amendement des lois permettant d'accélérer le développement de la finance islamique en Algérie, a indiqué, ce mardi, à Alger, le professeur Mohamed Boudjellal, membre de cette instance consultative auprès de la présidence de la République.

«Le projet déposé auprès de la présidence de la République depuis près d'une année propose des amendements de lois relatifs à différents segments de la finance islamique», a déclaré Boudjellal en précisant que celle-ci ne se limite pas aux produits bancaires. S'exprimant à l'occasion d'une conférence de presse sur le Symposium algérien de l'assurance et de la finance islamique prévu les 24 et 25 novembre 2018 à Alger, ce spécialiste de la finance islamique a expliqué que le projet concerne notamment la création d'une haute instance juridique nationale pour accompagner le développement et l'expansion de l'industrie de la finance islamique avec le HCI en concertation avec les partenaires de la place financière nationale. Le projet concerne également des propositions pour l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit. Sur ce point, il a rappelé que la Banque d'Algérie avait déclaré à maintes reprises qu'elle est en phase de préparer un règlement spécifique aux produits bancaires islamiques, ouvrant la possibilité aux banques publiques de commercialiser les produits financiers conformes à la Charia islamique. Il a toutefois estimé que ce nouveau règlement a pris beaucoup de retard, ralentissant ainsi le développement de la finance islamique au sein des banques étatiques. Boudjellal a également évoqué des propositions relatives à la loi sur les assurances, émises par le HCI, en introduisant

l'assurance islamique baptisée «Takaful». Parmi les suggestions contenues dans le projet du HCI, figurent aussi deux propositions de lois pour la création de deux institutions dont la mission est d'encadrer la gestion des financements et les dons caritatifs. La première concerne le Fonds de la Zakat, qui n'a jusqu'à présent pas, d'encrage juridique tandis que la seconde concerne la création d'un complexe «wakf», une vision innovante qui devrait contribuer largement à la lutte contre la pauvreté et au développement de l'économie nationale, selon lui. Par ailleurs, le projet du HCI suggère un «Comité Charia» pour valider la certification de ces produits conformes à la Charia. «On a fait une conception typiquement algérienne en s'inspirant des différentes expériences des pays musulmans», a-t-il précisé. Considérant que l'Algérie a pris un grand retard dans le développement de la finance islamique, il a estimé que le pays doit se rattraper en accélérant les réformes de son institution financière d'autant plus qu'il y a une demande pressante en ces produits de la part des opérateurs économiques et des particuliers. «Nous avons fait notre travail en tant qu'institution consultative» et je n'ai aucun doute de la sincérité de l'institution de la présidence pour faire aboutir de telles propositions», a-t-il assuré. La finance islamique, qui représente actuellement 2% du secteur financier mondial avec 2.200 milliards de dollars, sera largement abordée lors



du Symposium algérien de la finance islamique, durant lequel un grand nombre de sociétés et d'acteurs institutionnels échangeront les meilleurs pratiques et solutions dans le domaine de la finance islamique, affirment les organisateurs de cette rencontre. Ils considèrent par ailleurs que la finance islamique en Algérie doit permettre de mieux financer l'économie par utilisation des Sukuk et la création d'une offre au grand public. Ainsi, ont-ils ajouté, l'utilisation des Sukuk doit permettre au pays de diversifier ses sources de financements externes et

contribuer aussi au financement de ses entreprises nationales. Quant à l'offre de produits bancaires grand public, il aura pour premier effet de soutenir le marché de l'immobilier et de la construction grâce à l'octroi de nouveaux crédits, soutiennent les initiateurs de ce Symposium. «Grâce à la mise sur le marché d'une offre grand public de comptes d'épargne sans intérêts ou participatifs, les banques arriveront à drainer les ressources qui circulent actuellement sur le marché informel», ont-ils soutenu.

M. M.

Ciment

La production atteindra 40 millions de tonnes par an en 2020



La production du ciment en Algérie, qui oscille actuellement entre 25 et 30 millions de tonnes, atteindra les «40 millions de tonnes par an en 2020» ce qui favorisera davantage son exportation, a affirmé, ce mardi, à Oum El Bouaghi, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi. «Cette augmentation de la production nationale permettra l'exportation de 10 millions de tonnes de ciments», a souligné le ministre en marge de sa visite dans cette wilaya. L'Algérie entamera «avant la fin de l'année en cours» la production d'un type de ciment utilisé par l'industrie pétrolière, de sorte, a-t-il dit, «à couvrir les besoins de l'industrie pétrolière et gazière en ce produit et de l'exporter à l'étranger». Lors de sa visite, dans la commune de Sigus, d'une cimenterie relevant du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) dont le taux de réalisation est de 79 % et devant avoir une capacité de production de 2,2 millions tonnes/an, le ministre a souligné que le groupe public GICA représente le premier producteur de ciment en Algérie. «L'activité de ce groupe est

révélatrice du développement de l'industrie en Algérie», a estimé Youcef Youfsi, précisant que la valeur financière des exportations du ciment du groupe industriel des ciments d'Algérie oscille entre 3 et 5 millions de dollars cette année, alors que le pays en importait par le passé de grandes quantités. Le ministre qui avait visité, au début de sa tournée de travail dans la wilaya, une briqueterie à Errehia, a exprimé sa satisfaction quant aux capacités de production de cette unité estimées à 210 000 tonnes/an, couvrant les besoins de la wilaya et de certaines wilayas voisines. Youfsi s'est rendu ensuite à l'entreprise Grani-Est du groupe GICA, spécialisée dans la production du béton armé, gypse et granulats, où il a proposé à ses responsables d'étendre leur activité aux mines et marbre. Le ministre devra également visiter une unité de production de gants médicaux à Ouled Gacem et deux autres de production de l'huile de table et des batteries automobile à Aïn M'lila.

Azzoug H.

Parlement

Mouad Bouchareb, candidat du FLN pour le poste de président de l'APN

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a choisi, ce mardi, à Alger, le chef de son groupe parlementaire à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, comme candidat au poste de président de cette Assemblée, dont l'élection est prévue aujourd'hui. Cette décision a été prise lors d'une réunion du groupe parlementaire du FLN, réuni au siège du parti sous la présidence de son secrétaire général, Djamel Ould Abbas. Bouchareb, 47 ans, élu de la wilaya de Sétif au titre de la huitième législature, a occupé, lors de la précédente législature, le poste de vice-président de l'Assemblée chargé des relations avec le Conseil de la nation, le gouvernement et autres institutions constitutionnelles. Le Bureau de l'APN a décidé, lundi, de tenir une plénière ce mercredi pour l'élection d'un nouveau président de la Chambre basse du Parlement, en remplacement de Saïd Bouhadja dont le poste avait été déclaré vacant, la semaine dernière, par ce bureau, suite à la situation de blocage que connaît l'instance législative et le gel de toutes ses activités depuis plusieurs semaines après que la majorité des députés (351) aient signé une motion de «retrait de confiance» au président de l'APN dans laquelle il ont exigé sa démission. Avant l'élection de son nouveau président, l'APN tiendra une séance plénière pour l'adoption du rapport de la

Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés relatif à la constatation de la vacance du poste de président de l'APN. L'élection du président de l'APN est régie par la Constitution, la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement, et le règlement intérieur de l'Assemblée. Selon cette loi organique, le président de l'APN est élu conformément aux dispositions de l'article 131 de la Constitution. Le règlement intérieur précise les modalités de cette élection. En effet, selon l'article 10 du règlement intérieur de l'APN, en cas de vacance de la présidence de l'APN par suite de démission, d'incapacité, d'incompatibilité ou de décès, il est procédé à l'élection du président de l'Assemblée suivant les mêmes modalités prévues par le règlement intérieur dans un délai maximum de 15 jours à compter de la déclaration de la vacance. Le Bureau de l'APN se réunit obligatoirement pour constater la vacance et saisir la Commission chargée des affaires juridiques. La Commission élabore un rapport constatant la vacance et le soumet en séance plénière à l'adoption de la majorité des membres de l'Assemblée. Dans ce cas, l'opération de l'élection est dirigée par le doyen des vice-présidents non candidat

assisté des deux plus jeunes membres de l'APN. Selon l'article 3 du règlement intérieur de l'APN et conformément à l'article 114 de la Constitution et l'article 11 de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, le président de l'APN est élu au scrutin secret en cas de pluralité de candidats. Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des députés est déclaré élu. En cas d'absence de majorité absolue, un deuxième tour est organisé entre les deux premiers candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Le candidat ayant obtenu la majorité est déclaré élu. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est déclaré élu. En cas de candidat unique, l'élection est effectuée à main levée et il est déclaré élu s'il obtient la majorité des voix. Neuf personnalités se sont succédé à la tête de l'APN depuis 1977 : Rabah Bitat, Abdelaziz Belkhadem, Abdelkader Bensalah (président de Conseil national de transition) de mai 1994 à mai 1997 puis président de l'APN de mai 1997 à juin 2002, Karim Younes, Amar Saadani, Abdelaziz Ziari, Mohamed Larbi Ould Khelifa et Saïd Bouhadja.

Ahsene Saaid / Ag.



Gisements d'or

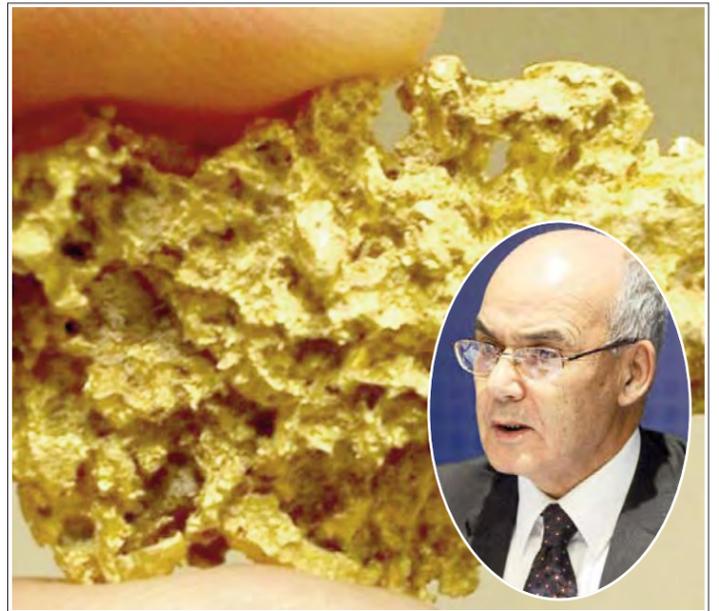
«Les réserves des mines d'or connues actuellement dépassent les 100 tonnes», affirme Youcef Yousfi

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé, à Alger, que les pouvoirs publics étaient déterminés à exploiter tout le potentiel des gisements d'or existant dans le pays, précisant que pour y parvenir des discussions étaient menées pour le choix des partenaires étrangers.

«L'exploitation du gisement d'or et le développement de cette activité en Algérie demeure une priorité pour nous. Malheureusement, nous n'avons pas les compétences nécessaires pour y faire face par nous mêmes, c'est pourquoi nous sommes en discussions avec des partenaires étrangers pour faire de véritables mines d'or», a indiqué le ministre. Estimant que les réserves des mines d'or connues actuellement dépassent les 100 tonnes, Youcef Yousfi a précisé que le potentiel national existant «n'est pas encore connu de manière précise». Soulignant la nécessité de faire appel à des partenaires étrangers «qui ont l'expertise pour ça», le ministre a, en outre, déploré le choix de l'ancien partenaire car «il se limitait à l'exploitation des couches superficielles sur des périmètres très larges, ce qui donnait une production insuffisante de l'ordre d'une tonne par an». A cet effet, le ministre a évoqué «plusieurs défis d'ordres logistiques et sécuritaires à relever dans ce domaine, expliquant que la façon d'exploiter ces gisements d'une manière économique, à travers de grands groupes ou d'une façon artisanale, sera déterminée après achèvement des discussions qui réalisent déjà des progrès importants».

Evoquant la sidérurgie, le ministre a affirmé que les importants projets en cours de réalisation actuellement permettraient au pays d'atteindre son autosuffisance en la matière et même d'exporter à l'horizon de 2022. S'agissant des fonciers industriels non exploités, le ministre a indiqué que son département procède à la saisie de la justice pour la récupération des terrains relevant du domaine public cédés aux privés par concession, tandis qu'une taxe de 5% de la valeur vénale est imposée sur les fonciers cédés aux privés par cession, mais non exploités. Concernant l'industrie automobile, le ministre a indiqué que la production des véhicules assemblés en Algérie devrait atteindre 400 000 unités d'ici à 2020, dont une partie sera destinée à l'exportation. Par ailleurs, le ministre a révélé que son ministère a enregistré une dizaine de nouvelles demandes d'implantation d'usines de montage de véhicules en Algérie de la part de constructeurs de plusieurs pays. Sur ce point, il a avancé que son département ministériel étudiera d'une façon «approfondie» ces demandes et c'est au Conseil national de l'investissement de trancher soit par la validation soit par le refus des projets soumis.

Fedda M.



Sahara occidental

L'Algérie juge «inacceptable» la désinformation dans les comptes rendus de l'ONU



L'ambassadeur adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, Mohammed Bessedik, a jugé «inacceptable» que les comptes rendus des réunions de l'ONU soient toujours caractérisés par «la

partialité, la subjectivité et la désinformation», désapprouvant à ce propos la violation continue des principes de la Charte des Nations unies. «Il est inacceptable que, malgré les appels communs régulièrement exprimés à cette auguste Assemblée par les Etats membres (...) des incohérences continuent d'être observées dans les communiqués de presse des différentes réunions de l'ONU», a déclaré Bessedik lors d'une réunion à l'ONU, consacrée à l'examen des questions relatives à l'information. L'appel réitéré de l'Algérie en faveur de comptes rendus objectifs et impartiaux intervient quelques jours seulement après des dérapages commis par le service presse de l'ONU lors de la couverture des travaux de la 4^e Commission de la décolonisation. Ses comptes rendus concernant le débat sur la question du Sahara occidental ont été largement biaisés, caractérisés par un contenu tendancieux digne d'une presse partisane. «Western Sahara represented by Shadow Republic» (Le Sahara occidental est représenté par une République fantôme), a été le titre donné par le service de l'actualité et des contenus de l'ONU au compte rendu de la 6^e séance de la Commission, diffusé le 12 octobre dernier. Il va sans dire que ce service n'est pas à ses premiers impairs puisque l'année dernière, il a été au cœur d'une «grave affaire de manipulation» pour avoir dénaturé les propos d'intervenants aux travaux de la 4^e Commission. A ce titre, le représentant de l'Algérie a soutenu que «les titres des communiqués de presse» de plusieurs commissions de l'ONU sont «caractérisés par la partialité, la subjectivité et la désinforma-

tion». «Nous désapprouvons ces violations continues des principes consacrés dans la Charte des Nations unies et dans d'autres résolutions et décisions pertinentes de l'ONU», s'est indigné le diplomate algérien, en demandant au secrétaire général adjoint de veiller au strict respect de ces principes afin d'éviter que ce genre de situations ne se reproduisent. «Nous demandons également que ceux qui rédigent les communiqués de presse s'abstiennent d'introduire leurs propres commentaires et de se limiter à refléter fidèlement les débats», a revendiqué Bessedik. L'ambassadeur adjoint a tenu à préciser qu'il ne s'agit d'une question d'erreurs comme l'a mentionné le représentant du secrétariat car, a-t-il estimé, «les erreurs doivent être corrigées immédiatement et non pas constamment répétées».

Se félicitant de l'engagement pris par le secrétaire général adjoint de remédier à cette situation, le représentant de l'Algérie a affirmé que «ce problème concerne l'action du système des Nations unies et sa crédibilité».

L'ONU, avait promis en 2017 d'examiner la question de près après les dérapages qui ont entaché la crédibilité de cet organe d'information relevant d'une institution multilatérale. L'organe est allé jusqu'à attribuer une fausse déclaration au défunt Ahmed Boukhari, alors représentant sahraoui à l'ONU, dans laquelle le représentant sahraoui aurait soi-disant «accusé le Front Polisario de - corruption - ». L'ONU a dû ensuite retirer le compte rendu initial du service de l'actualité et des contenus, et s'excuser de ce grave impair.

Incendie

Environ 34 000 hectares de forêts détruits chaque année

Plus de 34 000 hectares de forêts sont détruits par les incendies chaque année à travers le territoire national, menaçant ainsi l'intégrité écologique, notamment dans le nord du pays, a indiqué, hier, un responsable de la Direction générale des Forêts. «L'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, enregistre chaque année une superficie moyenne de 34 000 hectares et plus de 3000 foyers d'incendies», a précisé le directeur de la protection de la flore et de la faune, Abdelkader Benkheira, lors des travaux de la rencontre nationale sur la gestion des risques de catastrophes. Il a affirmé que «la dégradation continue du patrimoine forestier menace l'intégrité écologique du nord du pays, la stabilité des espaces ruraux tout en réduisant la protection des terres contre les catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrains et les envasements des barrages». Benkheira a affirmé que, devant cette situation, des opérations de sensibilisation, de prévention et d'intervention sont prises à l'effet de préserver le patrimoine forestier, relevant que l'administration des forêts «s'efforce d'améliorer et rendre plus efficace la gestion des campagnes de prévention et de lutte moyennant l'expertise nationale et internationale». Il a souligné, à cet égard, l'impératif d'uti-

liser «des moyens modernes dans la gestion des feux de forêts, notamment le domaine de la prévision des risques et de veille surtout avec l'augmentation continue du nombre d'incendies favorisés par la problématique majeure du climat». Le même responsable a mis en avant la mise en place par l'administration des Forêts d'une stratégie basée sur le renforcement du dispositif de lutte par la création des colonnes mobiles forestières, la révision et l'adaptation de la réglementation aux nouvelles orientations à l'effet d'une consolidation renforcée du dispositif de protection du patrimoine forestier. Il a annoncé, à cette occasion, que l'administration des Forêts, en collaboration avec l'Office national de la météorologie et l'Agence spatiale algérienne (ASAL) prévoit la création d'un «indice de veille forêts-météo» et l'établissement d'une «carte de risque feux de forêts».

Il est à relever que le patrimoine forestier national couvre une superficie globale d'environ 4 millions d'hectares englobant les forêts naturelles (1 329 400 ha), le maquis (1 844 400 ha), le reboisement (972 800 ha) et la pelouse (3000 ha). «43% des forêts sont localisées à l'Est, 29 % à l'Ouest, 27 % au centre et 1% au niveau de l'Atlas saharien», a-t-on précisé auprès de la Direction générale des forêts.



Enseignement supérieur

Hadjar met en avant la nécessité de définir les priorités dans la coopération algéro-tunisienne

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a mis l'accent, ce lundi, à Tunis, sur la nécessité de définir les priorités dans la coopération algéro-tunisienne dans le domaine de l'enseignement supérieur à l'image du développement durable, de la gestion, de l'économie de l'eau et des énergies renouvelables.

A ce propos, Hadjar qui coprésidait les travaux de la 2^e session du comité de pilotage dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, avec son homologue tunisien, Salim Khalbous a insisté sur l'impératif d'«orienter cette coopération qui porte sur la recherche scientifique, le développement technologique et l'innovation, à travers la définition des priorités nationales telles que la nutrition, le développement durable, la gestion, l'économie de l'eau et l'énergie renouvelable, outre les sciences humaines, notamment dans son volet relatif aux sciences économiques et sociales afin de relever les grands défis auxquels la société est confrontée». Il a également ajouté que cette orientation «se fait à travers l'élaboration de projets structurés et unifiés ayant une valeur ajoutée pour les deux pays». Cette rencontre est une opportunité pour l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de la dernière session tenue les 22 et 23 décembre 2017 à Alger», a-t-il estimé, affirmant par la même que «la signature du programme d'échange d'étudiants et de mobilité «Ibn Rachiq» permettra d'établir davantage de coopération entre les institutions universitaires et de recherche algéro-tunisiennes». Il a ajouté, à ce titre, que ce

programme constituera «une base solide pour aller de l'avant, avec la partie tunisienne, vers la concrétisation des projets de coopération d'ERASMUS à l'horizon 2020 et du programme PRIMA pour garantir un meilleur positionnement des entreprises des deux pays et répondre aux demandes d'offres y afférentes». Avant l'ouverture de cette réunion, Hadjar s'était entretenu avec son homologue tunisien, évoquant, de ce fait, «les voies de renforcement et l'approfondissement de la coopération entre les deux pays en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique».

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a souligné, en outre, durant cette rencontre, la nécessité «de renforcer les relations entre les universités algériennes et tunisiennes, notamment au niveau du littoral, d'encourager la mobilité d'étudiants et de chercheurs à travers l'instauration des processus pédagogiques communs pour l'institution des écoles doctorales dans les spécialités où les deux pays connaissent une insuffisance, et de garantir les meilleures conditions pour les étudiants boursiers, notamment au cycle du Doctorat et les intégrer dans des projets de coopération qui seront pilotés à l'avenir par les universités des deux pays».



S'agissant de la recherche scientifique, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité de «créer des laboratoires bilatéraux mixtes et les intégrer dans le cadre des réseaux objectifs en vue d'élaborer des projets communs mutuellement bénéfiques et d'encourager la mobilité des chercheurs entre les

deux pays». A noter que le comité de pilotage dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se veut un espace de partage et d'échange sur les problématiques stratégiques de la coopération bilatérale en la matière.

Ahsene Saaid

Education nationale

Un dispositif de remédiation aux difficultés d'apprentissage des élèves sera mis en place



La Direction de l'enseignement fondamental au ministère de l'Education nationale a publié une circulaire stipulant la mise en place d'un dispositif durable de remédiation pédagogique aux difficultés d'apprentissage dont souffre nombre d'élèves en vue d'améliorer leur niveau.

La circulaire 247/002 destinée aux directeurs de l'Education (DE), aux inspecteurs de l'enseignement primaire et moyen, ainsi qu'aux directeurs des CEM, appelle à «la mise en place d'un dispositif durable de remédiation, dans le cadre du projet de l'établissement pour la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage, un dispositif en mesure de répondre aux besoins identifiés lors des différents types d'évaluation». Selon la circulaire, «la remédiation pédagogique concerne les élèves dont l'évaluation a révélé des difficultés d'acquisition des connaissances ou de méthodes, aussi bien au cours de l'année scolaire que lors du passage aux niveaux supérieurs, notamment entre

les cycles (les 1^{er} et 2^e année primaire (AP) et 1^{er} année moyenne (AM)». Lors de ces années, dites charnières, «l'on relève une hétérogénéité des profils des élèves, impliquant pour le personnel pédagogique la remédiation aux difficultés, à travers la mise en place d'un dispositif durable, placé sous la responsabilité du directeur de l'établissement, en vue de remédier aux lacunes relevées chez les élèves, d'homogénéiser les profils d'accès aux niveaux concernés et de permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages, tout en résorbant l'échec et de la déperdition scolaires».

Parmi les mesures prises dans le cadre de la remédiation aux difficultés dont souffrent les élèves, figure l'élaboration d'un calendrier fixant les horaires de remédiation pédagogique en dehors des heures de cours, à savoir les jours de semaine y compris les mardis après-midi et les samedis. Dans ce cadre, elle appelle à l'implication de toute la famille de l'éducation et leurs parte-

naires (enseignants, conseillers de guidance et d'orientation scolaires, représentants d'élèves et de parents d'élèves) à l'élaboration d'un plan d'action, en recourant à tous les moyens matériels et humains dont dispose l'établissement. La circulaire invite le personnel pédagogique à identifier les difficultés à travers l'analyse des résultats d'évaluation sommative ou par l'exploitation des tableaux des pré-acquis, notamment pour les classes dites charnières. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réalisation de l'école de qualité et de l'application du principe d'équité aux enseignants, en application de la circulaire-cadre portant la mise en place d'un dispositif de remédiation et de suivi pédagogique des élèves.

Benghabrit avait affirmé, ce lundi, dans la wilaya d'El Oued, que la circulaire-cadre en question était la résultante d'un travail mené par des experts, durant plus de quatre années et qui avait prouvé son impérieuse nécessité en vue de remédier au déficit relevé dans l'acquisition scientifique et pédagogique des élèves.

Cette circulaire n'est pas obligatoire, mais le choix de son application revient au professeur, avait-elle soutenu, relevant que ses services avaient relevé que plusieurs enseignants avaient effectué des séances de remédiation pédagogique, en vue d'améliorer l'acquisition scientifique des élèves, car, poursuit le ministre, ces séances ont eu lieu, d'ailleurs, en réponse aux revendications d'une grande catégorie des enseignants. Quant aux réactions vis-à-vis de cette circulaire, les syndicats estiment que celle-ci privera les professeurs du jour de repos du samedi et de la demie journée libre du mardi. Le secrétaire général (SG) du Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire (Snapep), Mohamed Hamidat a remis en cause cette décision prise sans l'avis de son syndicat, affirmant que la circulaire en question priverait aussi bien les professeurs d'ensei-

gnement primaire (PEP), que les chefs d'établissements des week-ends de repos «consacrés par la loi». De plus, a-t-il soutenu, le volume horaire en vigueur dans l'enseignement primaire ne correspond pas aux capacités intellectuelles de l'élève et pèse sur le professeur qui dispense entre 27 et 30 heures de cours hebdomadaires.

Le contenu de la circulaire nuit à l'élève, mais aussi au professeur, a expliqué Hamidat. Pour sa part, le SG du Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation (Satef), Boualem Amoura a fait part de son étonnement vis-à-vis de cette décision, précisant que la remédiation ne requiert pas une mobilisation exceptionnelle du professeur ni des autres éléments de la famille éducative. Dans ce contexte, Amoura a fait savoir que sa formation allait soulever un questionnaire à la ministre à propos de la remédiation pédagogique qui bénéficie seulement aux professeurs d'enseignement secondaire (PES), au détriment des PEP et des PEM, ajoutant que ces derniers ne perçoivent pas de primes en la matière. Par ailleurs, le chargé de l'information au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire (Cnapest), Messaoud Boudiba a affiché son désaccord vis-à-vis de cette décision qu'il a qualifiée «d'unilatérale», précisant que la remédiation pédagogique fait partie des tâches quotidiennes de l'enseignant, et de son volume horaire. Elle ne peut, de ce fait, se dérouler librement ou être encadrée par un dispositif particulier. L'Union nationale du personnel de l'Education et de la Formation (Unpef), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a affirmé, quant à elle, que les fins de semaines étaient règlementées, et que tout travailleur algérien y ouvrirait droit. A ce titre, l'Unpef a cité, preuve à l'appui, le décret exécutif N° 97-59 fixant l'aménagement et la répartition des horaires de travail dans les institutions et administrations publiques.

Houda H. / Ag.

Exportation des produits algériens

Vers un accord préférentiel algéro-mauritanien

Deuxièmes fournisseurs de la Mauritanie, les opérateurs algériens souhaitent renforcer leur présence sur le marché local. A l'occasion de la tenue de la Foire des produits algériens qui a été inaugurée, hier soir, à Nouakchott, les producteurs algériens demandent l'application de taux préférentiel et l'amélioration du réseau routier pour les coûts de l'acheminement de leurs produits.

Lors de sa visite des stands dédiés aux entreprises algériennes, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a précisé que les entreprises algériennes avaient tenu à élaborer plusieurs études concernant le marché mauritanien, lesquelles leur ont permis de déterminer les marchandises prisées par les opérateurs et consommateurs mauritaniens. Pour Djellab, l'ouverture récente du passage frontalier Mustapha-Ben Boulaïd à Tindouf, a permis aux opérateurs algériens de se lancer directement dans les opérations d'exportation et de transport de marchandises avec des camions semi-remorque de transport des marchandises. Le passage terrestre de Tindouf a permis de réduire la durée du transport de marchandises à 7 jours, une durée qui sera raccourcie à seulement 5 jours. Pour ce faire, un soutien sera apporté à la Société nationale de Transports routiers «Logitrans», afin

qu'elle accomplisse son rôle dans le domaine de transport des différents marchandises algériennes à destination de la Mauritanie. Actuellement, des bases logistiques dans la wilaya de Tindouf sont en cours de réalisation en vue de permettre aux opérateurs de stocker les marchandises et de les acheminer vers la Mauritanie et l'Afrique de l'Ouest en général, en sus d'autres bases qui seront également créées dans la wilaya de Tamanrasset en 2019. Ces mesures s'inscrivent, selon le ministre, en droite ligne avec les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue d'intensifier l'intégration économique africaine, concrétiser la coopération entre les peuples, développer les régions frontalières et accéder à de nouveaux marchés des pays de l'Afrique de l'Ouest depuis Nouakchott et Dakar.

Houda H.



Des produits algériens au Salon international de l'alimentation de Paris

Le label Algérie fait son chemin à l'export



Des produits alimentaires algériens sont exposés au Salon international de l'alimentation de Paris (SIAL), le plus grand marché international pour les professionnels de la restauration et de l'agroalimentaire en quête d'inspiration ou de débouchés à l'export. Même si la présence algérienne à ce salon reste timide, les produits exposés, aux côtés d'autres mondialement réputés, n'ont rien à envier vue leur quali-

té/prix. De la dattes, les pâtes alimentaires, le vin, le chocolat, l'huile d'olive et de table, l'olive de table et la conserverie, le label Algérie est en train de faire son chemin à l'export, en tout cas ce qui ressort des discussions avec la trentaine d'entreprises privées présentes à ce salon, en présence du représentant de la Safex. L'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, s'est déplacé, hier, pour encourager ces opérateurs

économiques à aller de l'avant dans la pénétration du marché français. Il a insisté auprès des responsables de privilégier dans leurs contacts les membres de la communauté algérienne qui sont déjà dans les circuits commerciaux et les marchés, tout en les assurant de l'accompagnement de l'Etat algérien. Plusieurs d'entre eux ont soulevé des problèmes d'ordre organisationnel liés, notamment à la préparation de la délégation algérienne à ce genre de salon qui se tient une fois tous les deux ans. En effet, les stands des opérateurs algériens ne sont pas regroupés et se trouvent parfois dans des endroits peu fréquentés par les visiteurs qui sont généralement des professionnels. Parce qu'elles ont été prises de retard en ce qui concerne leur participation, les entreprises algériennes ne figurent pas dans le guide du salon, une situation déplorée par les présents qui souhaitent plus de visibilité pour les produits algériens. Mais ils restent cependant «optimistes» d'autant que la plupart d'entre eux sont déjà dans le marché international comme pour les pâtes alimentaires de Amor Benamor et les pâtes Extra du groupe Benhamadi, ou pour les boissons Ifri et N'gaous qui ont déjà conquis le marché français à forte clientèle de la communauté algérienne. Sur ce plan, l'ambassadeur leur a

demandé beaucoup d'agressivité et d'efforts en matière de packaging. Les représentants de la Société des grands crus de l'Ouest ont indiqué qu'ils ont déjà pénétré le circuit de la restauration pour les vins d'Algérie qui, jadis, venaient soigner le vin français, précisant que 250 000 bouteilles sont écoulées au niveau de la chaîne Métro et sont présentes dans 350 restaurants à Paris. Les boissons Ifri connaissent, selon les responsables de l'entreprise, un «gros succès» en France, notamment auprès de la communauté algérienne, grâce, ont-ils dit, aux efforts et au soutien de l'Etat algérien. L'entreprise, qui revient en France après deux ans d'absence, a consenti de «grands» investissements pour présenter un produit d'innovation et de qualité, a-t-on ajouté. Pour les pâtes alimentaires Extra, Zyna et Lella des Moulins Gerbier du groupe Hamadi, le chargé d'opération export, Laïd Mokrani a indiqué à la presse que leurs produits marchent bien en Tunisie, en Libye, aux Emirats arabes unis et au Bahreïn, expliquant que sa participation au SIAL vise le marché français et pourquoi pas d'autres pays européens. Il est à signaler que la Safex accompagne les exposants algériens en prenant en charge le transport de leurs produits et le paiement des stands à hauteur de 80%.

N. I.

Sonatrach

«De nombreuses compagnies étrangères s'intéressent à l'investissement en Algérie», affirme Ould Kaddour

De nombreuses compagnies étrangères s'intéressent à l'investissement en Algérie, a affirmé, ce lundi, à Hassi Messaoud, (900 km au Sud d'Alger), le président-directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour. Parmi ces compagnies étrangères, figurent ENI, BP et Shell, qui «sont extrêmement intéressées par l'investissement et la relance de leurs activités en Algérie qui est devenu un pays fréquentable grâce à sa sécurité», a-t-il précisé lors d'un point de presse organisé au terme d'une visite de travail dans la région. «C'est un signe très positif qu'il faudra encourager et préserver et la presse à un rôle important à jouer dans ce sens», a-t-il indiqué, ajoutant que «l'Algérie est un pays debout et les gens cherchent à travailler avec nous». Ould Kaddour a visité, auparavant, un site devant accueillir le projet d'un complexe médico-socioculturel, visant à répondre aux besoins croissants en matière d'amélioration de la prise en charge sociale des travailleurs de Sonatrach et de leurs ayants droits, selon les explications fournies sur place à la délégation. Doté d'un financement global de 1,55 milliard de dinars, ce futur complexe multifonctionnel, qui sera construit au niveau du quartier Ennasr (périphérie Ouest de la ville d'Ouargla), disposera de diverses installations, notamment un hôtel, un jardin pour enfants et un centre médico-social, a-t-on expliqué. A Hassi-Messaoud, le P-DG du groupe Sonatrach a visité une unité de traitement du brut du Sud (UTBS), conçue pour traiter la totalité du pétrole brut du champ de Hassi Messaoud qui totalise actuellement plus de 1000 puits. Opérationnelle depuis 2010, cette unité a été réalisée par Saipem (compagnie italienne spécialisée dans la recherche et les forages pétroliers et intégrée dans le groupe ENI), et offre une capacité de

traitement de 300 000 barils/ jour. L'UTBS de Hassi Messaoud est initialement destinée au traitement du brut séparé provenant de six unités satellites, selon sa fiche technique. En synergie avec le développement de la périphérie Sud de Hassi Messaoud, en utilisant des moyens propres de la région, l'UTBS prend en charge le traitement de la production séparée de cette zone, est-il précisé.

Le travailleur, un élément essentiel pour l'accompagnement du développement de Sonatrach

Le P-DG du Groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, a affirmé, que le travailleur est un élément essentiel pour l'accompagnement de son (groupe) développement. S'exprimant dans le cadre de la politique sociale du groupe, lors d'une rencontre «Brainstorming, œuvres sociales et HSE», Ould Kaddour a indiqué que le travailleur est un élément essentiel pour l'accompagnement de son (groupe) développement, ajoutant que «Sonatrach est une entreprise du peuple algérien et nous avons pris la décision que désormais tout ce qui concerne le social, le médical, le culturel et le sportif est géré au niveau de la Direction générale, afin d'avoir une meilleure coordination». Le même responsable a fait savoir également que la filiale du Groupe Sonatrach «Tassili Airlines» envisage l'ouverture de nouvelles dessertes reliant Ouargla à d'autres villes, à l'instar d'Alger et d'Oran. «L'implication de Sonatrach est très importante, nous avons une entreprise intégrée et la relation avec le syndicat est excellente», a-

t-il assuré lors de cette rencontre organisée à la division Sonatrach de Haoud-Berkaoui (30 km d'Ouargla).

Cette rencontre entre dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sociale de l'entreprise, notamment l'amélioration de la prise en charge médicale des travailleurs et la génération du système «tiers payant» qui s'occupe de la prise en charge d'une partie des frais engagés pour des soins médicaux au niveau de différentes structures de santé privées, conventionnées et implantées à travers le territoire national.

Le P-DG de Sonatrach a saisi l'opportunité pour souligner le rôle «important attendu de la presse nationale dans l'orientation de l'opinion publique au service du pays», tout en assurant une bonne information. «L'information, notamment celle à vocation internationale, quant elle n'est pas bien traitée peut faire beaucoup de mal», a-t-il dit à ce propos. «La presse est une institution nécessaire pour notre travail», a-t-il affirmé, en insistant sur l'importance de la responsabilité engagée et le professionnalisme des gens du journalisme considéré. En marge de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des responsables et cadres de l'entreprise, des autorités locales et de représentants de la société civile, une série de conventions de sponsoring a été signée entre le groupe Sonatrach et six clubs sportifs locaux opérant dans différentes disciplines.

Il s'agit de Chabab Beni Thour, de Nadi Riadhi Baladiet Touggourt, d'Amel Ouargla, de Moustakbel Rouissat (football), ainsi que du club handisport de basket-ball (dames), et du club Mustapha-Ben Boulaïd (basket-ball).

Moh A.

Alger

La cantine centrale Ferhat-Saliha opérationnelle en novembre prochain

La cantine centrale Ferhat-Saliha sise à la place du 1^{er} Mai (commune de Sidi M'hamed) qui approvisionne quotidiennement les jardins d'enfants de la capitale en repas, sera opérationnelle dès novembre prochain avec la fin de la réception des travaux d'aménagement, lancés en juillet dernier, a indiqué le directeur de l'établissement de gestion des structures préscolaires d'Alger (EPIC Presco), Messar Merouane.

La cantine Ferhat-Saliha rouvrira ses portes, novembre prochaine, et fournira 5600 repas qui seront distribués quotidiennement aux 46 jardins d'enfants relevant de l'établissement Presco, a indiqué, ce lundi, Messar dans une déclaration à la presse en marge d'une visite sur le terrain organisée par la Commission des affaires sociales, culturelles, religieuses et des wakfs de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger au niveau des jardins d'enfants des communes de Bouzaréah, Hydra, Aïn Naâdja, cité des Bananiers et place du 1^{er} Mai. Il a expliqué, à ce propos, que la réouverture de cette cantine «permettra d'améliorer l'opération d'approvisionnement des différentes crèches en repas complets et équilibrés respectant les conditions de stockage, de préparation et de distribution». Il a ajouté que l'EPIC Presco a ordonné, début juillet dernier, des travaux d'extension de la cantine centrale pour lesquels une enveloppe de près de 4 millions de dinars a été dégagée, rappelant, à ce propos, que cette structure a été équipée, en 2015, à la faveur d'une aide octroyée par la wilaya (13 millions de dinars), en équipements et chambres froides. La cantine centrale El Rym d'Hussein Dey assure la préparation des repas en attendant la fin des travaux, a fait savoir Messar. Concernant le nombre d'enfants inscrits à travers les jardins d'enfants relevant de l'établissement «Presco», Messar a fait état de près de 3100 enfants (-6 ans) inscrits pour la saison 2018-2019, soulignant que ce chiffre était en

augmentation, car l'établissement proposait des prestations mensuelles aux parents (inscription mensuelle), contrairement aux autres crèches qui propose des inscriptions annuelles. En 2017, le nombre d'inscrits s'est élevé à 5830 inscrit, a rappelé Messar. Le responsable de la wilaya a indiqué que le nouveau prix d'inscriptions aux jardins d'enfants relevant de l'entreprise «Presco», fixé par son conseil d'administration et de gestion à 9.000 DA, était «abordable» par rapport à ce qui se fait dans le secteur privé. Il a expliqué, dans ce cadre, que ce prix bénéficiait du soutien de services de la wilaya, relevant que l'EPIC, en dépit des prestations publiques qu'elle fournit, a besoin de réaliser son équilibre financier. L'Entreprise «PRESCO» compte 46 jardins d'enfants, répartis sur 12 circonscriptions administratives et 28 communes, dont 26 jardins relevant des APC, précisant que 21 sur 30 jardins d'enfants avaient été réalisés dans le cadre du Fonds commun des collectivités locales 2006, dont la capacité d'accueil est estimée à 5900 sièges pédagogiques alors que 12 autres avaient été réceptionnés de 2014 à 2017. Messar a ajouté qu'il sera procédé graduellement à l'aménagement de 9 jardins d'enfants relevant de l'entreprise «Presco», se trouvant sur le territoire des communes de Hydra, Bouzaréah (Chevalley), Hussein Dey et Bologhine. Il a indiqué également que l'entreprise Presco avait organisé des sessions de formation régulières au profit du staff éducatif en vue de «recycler leurs connaissances pédagogiques». Rappelant que le budget



de gestion de «Presco», qui emploie 900 travailleurs, toutes catégories confondues, avoisinait 600 millions de dinars en 2017, Messar a fait savoir que l'entreprise avait décidé, à partir de la saison en cours, la prolongation de la période d'ouverture des jardins d'enfants jusqu'à la fin du mois de juillet, et ce, pour répondre aux préoccupations des parents qui éprouvent de la difficulté à trouver des jardins ouverts, notamment durant les périodes de vacances annuelles. Par ailleurs, la présidente de la Commission des affaires sociales,

culturelles, religieuses et des wakfs de l'APW, Djebali Farida a relevé certaines insuffisances se rapportant, notamment aux coûts élevés des inscriptions aux crèches et jardins d'enfants durant l'année en cours, l'hygiène, le stockage de denrées alimentaires avec des produits détergents, les fissures et l'utilisation d'ustensiles plastiques ayant un impact sur la santé des enfants, appelant, à ce titre, les directeurs de crèches à mettre à la disposition des enfants des ustensiles de bonne qualité.

Ali B. / Ag.

Colloque national à Tizi-Ouzou

Les chercheurs en sciences humaines appellent à l'unification des méthodologies de recherche

Des chercheurs en sciences humaines et sociales ont appelé, ce lundi, lors d'un Colloque national organisé par l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) à «l'unification des méthodologies de recherche» essentielles dans l'évaluation de tout travail universitaire. Module commun à toutes les disciplines des sciences humaines et outil indispensable dont on ne peut se passer dans tout travail universitaire, la méthodologie, constitue, selon les participants à ce colloque «un des éléments essentiels d'évaluation de tout travail universitaire», ont-ils précisé. Ce qui implique, ont souligné les chercheurs intervenant au cours du colloque, «l'établissement nécessaire des règles unifiées pour toutes les disciplines des sciences humaines afin de standardiser les méthodologies de recherche appliquées aux travaux universitaires».

A titre d'exemple, il a été relevé par les intervenants la différence de méthodologie de recherche employée dans certaines disciplines des sciences sociales, pourtant «fort imbriquées et interdépendantes entre elles» telles la philosophie, la psychologie, la sociologie, les sciences de l'éducation et l'orthophonie. Considérant, par ailleurs, que la valeur de tout travail universitaire «est étroitement liée à la méthodologie utilisée et du degré de sa maîtrise, des participants à la rencontre ont souligné «des divergences d'appréciation qui apparaissent lors de l'évaluation de certains travaux pour cause de différence de méthodologie appliquée». Ces divergences conduisent, ont-ils ajouté, «à une défaillance dans l'évaluation des travaux présentés et, parfois même, à leur rejet dans certains cas où la divergence est profonde», faisant

ainsi fi «du temps précieux et des efforts précieux». C'est pourquoi, a estimé Guezroune Mohand Arab, enseignant en chef du département philosophie à l'UMMTO, qu'«il est indispensable de concevoir une méthodologie unifiée pour l'ensemble des spécialités des sciences humaines et d'unifier les contenus des programmes enseignés». Une unification qui permettra, a-t-il soutenu, «de standardiser les éléments de rédaction des travaux universitaires, mais aussi, une meilleure évaluation et, partant, permettre de rendre les sciences humaines plus visibles dans la pratique». Un mémoire de recommandations sur le sujet sanctionnera les travaux de ce 2^e Colloque sur la méthodologie dont la 1^{re} édition a été organisée l'année passée.

H. H.

1^{re} édition de la foire annuelle des associations locales à Bouira

Un carrefour pour la promotion de la citoyenneté

Actée dans sa 1^{re} édition en cette mi-octobre, la foire annuelle des associations locales de Bouira, vient ainsi de se voir délivrée son extrait de naissance au niveau de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ). Plusieurs associations propres à la région, plus exactement une cinquantaine, opérant dans différents domaines, ont convergé vers cet espace d'échanges dans le but de se faire connaître d'abord, et ensuite de faire progresser l'accès du citoyen à la sphère décisionnelle. A l'origine de cette manifestation, l'association «Agir» qui vise à soutenir au renforcement de la société civile et comment savoir s'adapter aux évolutions sociales, économiques et politiques, plaide déjà, d'entrée pour un projet pérenne, actif et partagé. D'ailleurs, dans son appel à ce carrefour du dialogue citoyen, Rosa Redjedal, directrice des programmes au sein de l'association précédemment citée, dira dans ce sens :

«...la citoyenneté est un concept fragile, aussi, notre ambition est d'accomplir une œuvre utile. Dans cette 1^{re} étape, le partage d'expériences s'il est d'une grande richesse, il reste plus qu'important, n'est-il pas même la clé de toute réussite ? Alors à chacun de nous de faire une action qui profite à l'ensemble de la famille agrandie...». Bien sûr, apprendre à vivre avec les autres et parmi les autres est un confort quotidien fait de défis et d'obstacles. La responsabilité citoyenne est une dynamique quotidienne dans la construction d'une société. Assumée dans sa plénitude, elle ne fera que favoriser un meilleur vivre-ensemble. In fine ? il est à noter, le soutien effectif de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, dans ce processus de consolidation de l'action citoyenne, organisé dans le cadre du programme ALG 2.0 et qui a été lancé en 2017.

Taïb Hocine

Aïn Defla

Plantation d'arbres fruitiers en voie de lancement au profit de plus de 930 pépiniéristes

Au total, 939 pépiniéristes bénéficieront d'une opération de plantation d'arbres fruitiers en voie de lancement à Aïn Defla dans le cadre du soutien agricole, a-t-on appris, ce lundi, auprès d'un responsable de la Direction des services agricoles (DSA). L'objectif de cette opération consiste, notamment en le développement des zones rurales et la réhabilitation de la vocation fruitière de nombre de régions montagneuses de la wilaya, a indiqué, Amar Saâdi, chargé du service statistiques à la même direction, signalant que l'opération touchera 748 ha dont 430 consacrés à l'olivier. Seize communes montagneuses ou situées dans le piémont sont concernées par cette opération, a précisé Saâdi, faisant remarquer qu'en sus de la qualification avérée du postulant au segment des arbres fruitiers, le critère le plus requis a trait à la disponibilité de la ressource hydrique dans le but d'assurer le meilleur déroulement possible du cycle végétatif. «Les arbres fruitiers se localisent surtout dans la plaine alluviale et dans la région montagneuse. Grâce aux possibilités d'irrigation et à la suffisance de l'humidité du sol, l'arboriculture ne peut qu'y trouver les conditions optimales pour son épanouissement», a-t-il noté. Selon le même responsable, des régions telles Miliana, Benallel, Hammam Righa qui étaient, jusqu'à un passé récent, connues, notamment pour la plantation de cerisiers, doivent être réhabilitées dans leur vocation originelle, soulignant que la liste des bénéficiaires de l'opération a été déterminée, en collaboration avec les subdivisions de la DSA opérant au niveau des 14 daïras de la wilaya.

Constantine

Plus de 6000 hectares mobilisés pour les légumes secs

La superficie agricole consacrée aux légumes secs a atteint 6340 hectares au titre de la saison agricole 2018-2019 contre 4410 ha en 2017, a-t-on appris, lundi, du directeur des services agricoles (DSA), Yacine Ghediri.

La culture des légumes secs a connu ces dernières années «un bond qualitatif» en matière de surface cultivée et de rendement enregistré, a précisé à ce même responsable, soulignant que le rendement moyen de cette production, au cours de la saison précédente était de l'ordre de 18 quintaux par hectare contre 10 quintaux/hectare en 2017. Dans la wilaya de Constantine, la surface réservée, au titre de cette campagne agricole, aux légumes secs, toutes espèces confondues, a dépassé 6000 hectares dont 1220 hectares ont été consacrés aux pois chiches, 2385 hectares aux lentilles, 1200 hectares aux fèves et 140 hectares aux petits pois, a rappelé le même responsable. L'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la résorption des terres en jachère et leur intégration dans le cycle productif et l'efficacité de la stratégie de soutien du secteur agricole et son exploitation dans la culture des céréales et des légumes secs, sont les facteurs ayant favorisé la hausse de cette superficie qualifiée d'«importante». Les services agricoles de la wilaya de Constantine ont mis l'accent sur la nécessité du suivi de l'itinéraire technique de cette culture par les agriculteurs, la fourniture de semences de bonne qualité et l'accompagnement des fellahs dans le cadre de

l'augmentation de leurs revenus et la réduction de la facture d'importation de cette production, a signalé la même source, soulignant qu'un programme, appelé «plateforme locale de soutien consultatif liée à cette culture», sera créé. Le directeur du secteur a insisté sur l'importance d'appliquer le contenu de ces plateformes à l'échelle locale entre les différents acteurs afin de résoudre tous les problèmes de cette filière et de promouvoir la production, en coordination avec diverses institutions publiques et privées locales en vue de l'élaboration de programmes de travail mis en place par les réseaux de guides et d'agents de développement en assurant la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Ce type de cultures dépend principalement de la quantité de pluie, a-t-on noté, soulignant, dans ce contexte, que la quantité de pluie enregistrée au début de la saison jusqu'à présent «augure d'une bonne récolte», a estimé la même source. Les services agricoles œuvrent, en collaboration avec les différents acteurs du secteur, à l'organisation de sessions de formation en faveur des agriculteurs versés dans cette filière afin d'améliorer leurs connaissances et de développer leurs récoltes, a fait remarquer Ghediri.

M. E.-H. / Ag.



• Appel à l'élaboration d'un plan commun de mécanismes de promotion des bibliothèques principales

Les participants à une rencontre sur «l'efficacité des bibliothèques publiques dans la promotion du produit culturel local» ont appelé, lundi, à Constantine, à l'élaboration d'une stratégie commune pour la promotion du produit des bibliothèques principales. Les présents, responsables des bibliothèques principales, universitaires et cadres du secteur de la culture ont précisé, à l'issue des travaux de deux jours, que cette stratégie doit reposer sur l'analyse des intérêts des lecteurs et l'amélioration des campagnes de publicité et de marketing des ouvrages des bibliothèques principales. Le directeur de la bibliothèque principale publique

de la wilaya de Tébessa, Bourtima Djelloul, a également évoqué la nécessité de créer une nomenclature des produits intellectuels locaux, définir un cadre de travail commun en matière de moyens technologiques, notamment les logiciels d'indexation des ouvrages ainsi que de programmer des sessions de formation périodiques au profit des bibliothécaires. L'encouragement et la valorisation des initiatives d'élaboration de magazines portant sur le produit culturel local, le développement des services d'accueil et d'accompagnement dans les bibliothèques principales et la création de sites Internet pour chacun de ces établissements, ont

également été préconisés par les participants cette rencontre. Organisée par la bibliothèque principale publique Mustapha-Natour, plusieurs communications portant sur le développement des services des bibliothèques principales publiques ainsi que la promotion des produits intellectuels, scientifiques et culturels ont été présentées par des universitaires venus de plusieurs wilayas. Il est à noter que cette rencontre est inscrite dans le cadre d'une série de rencontres similaires prévues également dans les wilayas de Tipasa, Saïda et Adrar.

D. T.

• Démolition de 62 constructions illicites



Soixante-deux habitations construites d'une manière illicite dans le quartier El Berda, situé sur les hauteurs de la ville de Constantine, ont été démolies par les services de la Direction de l'urbanisme, a révélé la cellule de l'information et de la communication de cette collectivité locale. Cette opération, effectuée lundi, a nécessité la mobilisation de 10 équipements d'établissements publics à caractère industriel et commercial relevant des services de la commune et des directions publiques à l'instar des Directions des ressources en eau (DRE) et des travaux publics (DTP) ainsi du Centre d'enfouissement public (CET), a-t-on indiqué. La Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO), la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE), la direction de la Protection civile (DPC), y ont également pris part, a-t-on ajouté de

même source.

Chapeauté par le chef daïra de Constantine, l'opération, qui s'est déroulée dans des conditions qualifiées d'«ordinaires», a été menée en collaboration avec la force publique, a poursuivi la cellule. L'initiative vise la préservation de l'aspect urbain de la ville de Constantine, la lutte contre toutes formes d'empiètement sur les terres et les biens publics de l'Etat, a-t-elle affirmé, soulignant que ces habitations étaient construites sans autorisation, ni contrôle technique nécessaires. Depuis janvier dernier dans la daïra de Constantine, 154 habitations anarchiques ont fait l'objet d'une opération de démolition assurée par les délégations communales de la cité Zouaghi-Slimane, Boudraâ-Salah, Bellevue, 5-Juillet et celle des Mûriers, a-t-on conclu.

D. T.

Mila

Près de 60 millions de dinars pour la réalisation des projets d'AEP dans la commune de Chigara

Une enveloppe financière estimée à 58 millions de dinars a été consacrée dans la wilaya de Mila pour la réalisation de trois projets d'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs mechtas de la commune de Chigara (Nord de Mila), a-t-on appris, lundi, auprès des services de cette collectivité locale. Ce montant financier servira à la concrétisation de trois opérations inscrites dans le cadre des projets communaux de développement de l'exercice en cours, ont

précisé les mêmes services. La première action porte sur la réalisation du réseau d'eau potable pour l'approvisionnement en cette ressource vitale des habitants de la mechta de Lemsal dont l'opération d'évaluation des offres a été achevée récemment, selon la même source, qui a détaillé que ce projet est «en cours d'inscription» auprès de la Direction de la programmation et du suivi du budget (DPSB). Toutes les procédures administratives, a souligné la même source,

ont été finalisées en attendant le lancement des travaux de ce projet qui sera réalisé dans un délai de huit mois. Le second projet concerne la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 m³ à la mechta de Sefisfa, ajoute la même source, faisant savoir que cet ouvrage hydraulique est destiné à l'approvisionnement en eau potable aussi bien de la population de cette zone rurale que celle des mechtas de Mekhat, d'Ouldjet Boukhelef en plus d'une partie de

la mechta d'Ouerdine. Les services communaux s'emploient actuellement à l'inscription de ce projet, a indiqué la même source. D'un délai de concrétisation de 4 mois, le troisième projet consiste en le raccordement du réservoir par des conduites d'eau, ont signalé les services de cette collectivité locale. L'infirmité des appels d'offres s'est répercutée sur le lancement de ces projets, attendus avec impatience par les habitants de la région a-t-on encore conclu.

Chlef

Inauguration de la maison de la presse

Une maison de la presse a été inaugurée, lundi, à Chlef, au grand bonheur de la famille de la presse locale, qui y voit un outil susceptible d'aider au développement du rendement des journalistes de la wilaya, selon les échos recueillis sur place.

Lors de cette cérémonie d'inauguration, à laquelle ont pris part, outre les journalistes locaux et les autorités militaires, le chef de l'exécutif, Mustapha Sadek, a salué le «rôle de la presse locale dans la transmission des réalités sociales» et sa «contribution au développement et à l'information de l'opinion publique locale au sujet des acquis réalisés», a-t-il souligné. Pour leur part, les journalistes de la presse privée et publique, présents à l'inauguration de la maison de la presse, se sont félicités de l'ouverture de cette structure, qui, selon eux, «donnera un nouveau souffle au travail journalistique à l'échelle locale». «Ce siège sera d'une contribution certaine dans l'amélioration des conditions de travail de nombreux confrères ne disposant pas de bureaux», a observé Boudjemaâ Mamouni, journaliste à la Radio locale, et président de l'Union locale des journalistes et des professionnels de l'information algériens. Il a, également, loué le choix du lieu de la maison de la presse, située en plein centre-ville et mitoyenne à de nombreuses directions exécutives et institutions, tout en jugeant la structure parmi les acquis réalisés en matière de liberté de la presse, dont

le début fut l'institution de cette Journée nationale de la presse par le président de République, en passant par les autres acquis consacrés au plan législatif et sur le terrain. Quand à Ahmed Louahchi, journaliste dans une chaîne privée, il a qualifié cette maison de la presse de «triomphe» du combat des journalistes locaux pour avoir un siège, qui constituera un point de rencontre pour eux, et un outil de développement de leur rendement. Il a, en outre, salué les autorités locales pour la «satisfaction de cette vieille revendication de la famille de la presse locale». De nombreux journalistes ont été honorés, à cette occasion, ayant, également, permis à nombre d'entre eux d'exposer leurs préoccupations, tout en exprimant le souhait que cette initiative «lance les jalons d'une nouvelle ère, où la source d'information sera plus aisée pour le journaliste, afin qu'il puisse accomplir au mieux sa mission». L'opportunité a, aussi, donné lieu à la tenue d'une exposition mettant en exergue le parcours de la Radio de Chlef et sa contribution dans le paysage journalistique algérien, outre l'animation d'une conférence sur le développement de la presse algérienne.

Lehouari K. / Ag.



Tissemsilt

Attribution prochaine de 1100 logements de différents types



Plus de 1100 logements de différents programmes seront attribués prochainement dans la wilaya de Tissemsilt, a annoncé, lundi, le wali Salah El Affani lors d'une émission à la radio régionale de Tissemsilt à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse. Ce quota comprend 635 logements publics locatifs LPL, 500 aides à l'habitat rural et des lots d'auto-construction, a-t-il précisé, signalant que cette distribution intervient à l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de Libération nationale en application de la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika portant la distribution de logements lors des fêtes nationales et religieuses. «La wilaya de Tissemsilt a franchi de grandes étapes en matière de développement avec un taux

de couverture en eau potable et assainissement de 96 pour cent et au gaz et électricité (plus de 90%), a indiqué le wali. Il a fait savoir, par ailleurs, que le taux de chômage est descendu à 7% dans la wilaya grâce aux efforts déployés par le secteur de l'emploi insistant sur la création de petites et moyennes entreprises en faveur des jeunes. El Affani a donné des instructions aux membres de la commission de wilaya de promotion de l'emploi pour encourager la formation des stagiaires des établissements de formation et des étudiants dans des spécialités liées à l'économie locale. Il a souligné que les efforts des autorités de la wilaya s'orientent actuellement vers la création de mini-zones d'activités pour trouver des solutions au problème de manque de foncier industriel et pour développer les secteurs d'agriculture, du tourisme et de

l'investissement dans le cadre d'un développement économique durable. Le chef de l'exécutif a également annoncé la mise en place d'une stratégie de relance du secteur agricole en diversifiant les produits agricoles pour que la wilaya ne s'appuie pas seulement sur la céréaliculture, ainsi que la tenue prochaine d'une journée d'étude sur le secteur de l'agriculture avec la participation de professionnels, déclarant que les médias sont un outil efficace et partenaire des autorités dans le développement local. Cette journée ouverte sur la radio de Tissemsilt a été marquée par des expositions de secteurs partenaires de cette institution d'information, notamment ceux de l'environnement, de l'artisanat, de la santé et du commerce. Un pavillon a été réservé au dépistage précoce du cancer du sein à l'initiative de l'association «El Fadjr».

Mostaganem

- Plus de 50 exposants attendus au 3^e Salon régional de l'investissement en pêche et aquaculture

Plus de 50 exposants nationaux et étrangers sont attendus au 3^e Salon régional ouest de l'investissement en pêche et aquaculture, prévu à Mostaganem du 25 au 27 octobre en cours, a-t-on appris, lundi, du directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques. Toufik Rahmani a indiqué que cette manifestation économique qui se tiendra à la maison de la culture Ould Abderramane-Kaki verra la participation de plus de 50 opérateurs économiques dont sept étrangers d'Italie, de France et de Tunisie. «Ce Salon constitue une occasion pour soutenir l'investissement local et régional et un espace pour les professionnels et les opérateurs économiques pour échanger les expériences, découvrir des opportunités et conclure des accords de coopération et de partenariat», a-t-il souligné. Ce Salon

régional verra la participation d'opérateurs économiques spécialisés en activités de pêche et d'aquaculture, construction navale et de représentants d'organismes de soutien, de financement, d'accompagnement, d'assurances, d'études techniques, de fabrication et de production de différents équipements de la pêche et de l'aquaculture et autres. En marge de ce Salon, plusieurs ateliers seront constitués pour traiter, notamment, des récifs artificiels et des réserves maritimes, du soutien technique et du financement de projets et de l'assurance dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Le programme du Salon comporte également un atelier d'art culinaire destiné à la femme sur la dégustation et la cuisson des poissons d'eaux douces et un autre de dessin avec la participation d'enfants

orphelins, de malades du cancer et de handicapés. Il est attendu lors de cette manifestation économique, la signature de plusieurs accords dans le domaine de la formation des professionnels entre la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture et l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran et la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, a ajouté Rahmani. Ce Salon régional est organisé par la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture en collaboration avec les Chambres de wilayas de Mostaganem, Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Relizane, Tipasa, Chlef, Aïn Defla et Béchar.

L. K.

- 800 nouveaux postes pour le secteur de la santé

Le secteur sanitaire de la wilaya de Mostaganem a bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de 852 nouveaux postes dans des spécialités médicales et paramédicales, a-t-on appris, ce mardi, du directeur de la santé et la population. Le corps médical du CHU de Mostaganem a bénéficié, cette année, de 63 nouveaux postes répartis en maîtres-assistants et universitaires hospitaliers qui renforceront l'encadrement scientifique de la faculté de médecine de l'université de Mostaganem, ainsi que 45 postes de médecins résidents, a souligné Benfréha Abdelghani. Les établissements publics de santé de proximité de Mostaganem, Aïn Tedeles, Sidi Ali, Sidi Lakhdar, Achaacha et Mesra ont été renforcés par plus de 200 postes en corps médical dont 100 spécialistes, 86 généralistes, 15 chirurgiens-dentistes et pharmaciens. Le corps paramédical a bénéficié, cette année, du plus grand nombre de nouvelles recrues pour satisfaire les besoins des établissements publics de santé de proximité et centres hospitaliers en plusieurs spécialités. Ainsi, il a été procédé au placement de 298 infirmiers, 38 laborantins, 30 biologistes, 18 agents médicaux spécialisés en réanimation et 11 sages-femmes. Les services administratifs du secteur sanitaire ont été également renforcés par 109 postes permanents et 68 temporaires (contractuels) qui s'ajoutent à 10 postes de psychologues et 6 orthophonistes. La wilaya de Mostaganem compte six établissements hospitaliers totalisant une capacité de 1350 lits, un établissement spécialisé de maternité (60 lits) et un autre de maladies mentales (80 lits), six établissements publics de santé de proximité (EPSP), 20 polycliniques et 152 salles de soins.

Ouargla

Plus de 2100 nouveaux projets touristiques et hôteliers inscrits depuis 2008

Pas moins de 2112 nouveaux projets touristiques et hôteliers agréés à travers le territoire national ont été inscrits durant la dernière décennie (2008-2018) au niveau du ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA), a affirmé, ce mardi, à Ouargla, le secrétaire général (SG) de ce département, Abdallah-Ahmed Kaci.

S'exprimant lors d'une rencontre régionale Sud d'évaluation du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), tenue au siège de la wilaya, le SG au MTA a indiqué que «ces projets, totalisant une capacité de 277 699 lits et susceptibles de générer 111 000 emplois, sont le fruit d'un investissement cumulé de 1.493 milliards de dinars». L'on relève parmi ces opérations, 820 projets en cours de réalisation, offrant une capacité de 120 000 lits et devant générer 60 000 emplois. A ces opérations, viennent s'ajouter 11 projets d'une capacité de 11 866 lits, retenus au titre du partenariat avec des parties étrangères pour un financement de 116,96 milliards de dinars, selon la règle 49/51%, a-t-il ajouté. Kaci a souligné, en outre, que les efforts déployés par les pouvoirs publics, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République visant la relance du secteur du tourisme en Algérie, ont commencé à porter leurs fruits, à la faveur de l'intérêt et de l'engouement manifesté par les promoteurs pour le développement des activités touristiques et hôtelières. L'Algérie dispose à ce jour d'un parc hôtelier de 1330 structures offrant plus de 118 000 lits, contre 765 hôtels en 1999 avec un total de 62 200 lits, soit une hausse de près de 56 000 lits et un taux d'accroissement de 50%, a ajouté le même responsable. A ces efforts de développement du secteur, viennent se greffer les activités et programmes accompagnant cet ambitieux schéma, dont la formation, la redynamisation du programme de la qualité du tourisme, la promotion et la commercialisation de la destination Algérie, les facilités et avantages accordés aux touristes, dont

la facilitation d'octroi du visa d'entrée. Pour le SG au MTA, la feuille de route mise en œuvre par le ministère «vise, entre autres objectifs, la modernisation du secteur par le recours à l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), la numérisation des transactions entre l'administration et le citoyen et les facilitations prévues dans le cadre du programme de décentralisation des opérations». Le SDAT-2030, adopté en 2008 par le gouvernement, sert de cadre stratégique et référentiel pour asseoir une base à la stratégie touristique en Algérie et s'insère également au titre du Schéma national d'aménagement du territoire SNAT-2030, définissant les moyens et mécanismes permettant de les mettre en œuvre et les conditions de leur réalisation, a poursuivi le même responsable. Le SDAT consiste en deux volets d'évaluation, dont le premier 2008-2015 concerne l'établissement du socle nécessaire pour la relance du tourisme en Algérie, et le second 2015-2030 a trait à la consécration et la dynamisation des mécanismes prévus pour l'impulsion du tourisme en Algérie, en cours de réalisation. Les assises régionales, dont d'autres sont projetées à Tlemcen (pour l'Ouest), Constantine (l'Est) et Alger (le Centre), revêtent une importance particulière et permettent de faire le point sur les étapes réalisées par l'Algérie en matière de développement du tourisme et d'évaluer les réalisations et les démarches obtenues dans ce secteur qui constitue un des segments de l'économie de par le monde, car créateur de richesses (PIB) et d'emplois pour de nombreux pays, a fait savoir Kaci. S'agissant de l'évaluation du SDAT, le directeur général du Tourisme au



MTA, Mohamed Sofiane Zoubir, a, pour sa part, qualifié les résultats obtenus par les acteurs du secteur du tourisme «d'encourageants et conformes aux objectifs escomptés et à la vision préétablie dans ce cadre». Le même responsable a estimé que «ces actions viennent répondre aux orientations du président de la République, consistant en la promotion du tourisme en tant que secteur prioritaire, à l'instar de ceux de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie et de l'économie et du savoir, ajoutant que l'adhésion volontaire de tous les acteurs concernés par la stratégie de développement du tourisme est l'enjeu pour développer le tourisme et l'artisanat en tant qu'alternative aux hydrocarbures.

Cette rencontre régionale Sud, qui a regroupé des responsables et opérateurs des wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Béchar, El Oued, Biskra, Tindouf, Tamanrasset, Illizi et Adrar, vise à impliquer les acteurs et partenaires du secteur dans l'enrichissement du rapport préliminaire sur le bilan de diagnostic, l'examen des contraintes et déséquilibres et la suggestion d'éventuels réajustements. Les travaux de cette rencontre se sont poursuivis en cinq ateliers où les participants se sont penchés sur des axes inhérents aux thèmes : «Vers une destination touristique nouvelle et de qualité», «Le tourisme, facteur de développement et d'une plus-value» et «Prospection, perspectives touristiques et artisanat en Algérie.»

Ghardaïa

Une vingtaine de projets du secteur de l'Education relancés

Au total, 19 projets relevant du secteur de l'éducation dans la wilaya de Ghardaïa, antérieurement gelés, viennent d'être relancés à travers les communes de la wilaya, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la Direction des équipements publics (DEP). La relance de ces 19 projets de création de nouvelles structures concerne tous les cycles de l'enseignement et fait suite à la décision des pouvoirs publics de lever le gel sur les projets de plusieurs secteurs, a indiqué, à l'APS, Fouad Aïssi. Ce dégel intervient à la suite d'une argumentation élaborée par les autorités de la wilaya sur l'importance et la spécificité de ces projets ainsi que leur impact sur la population,

conformément aux instructions du Premier ministre, a fait savoir le DEP. Les projets concernés, qui avaient été gelés pour des raisons financières, sont la réalisation et l'équipement de deux lycées de 1000 places pédagogiques avec installation sportive à Zelfana et El Atteuf, un lycée de 800 places à Berriane, ainsi que la réalisation et l'équipement de trois collèges d'enseignement moyen avec demi-pensionnat à El Guerrara, Berriane, et El Atteuf, a détaillé Aïssi. La levée du gel a également touché huit groupes scolaires à El Atteuf, Oued N'chou (Ghardaïa), Zelfana, El Guerrara, Chaâbet El Hamra (Daya Ben Dahoua), Hassi El Gara (El

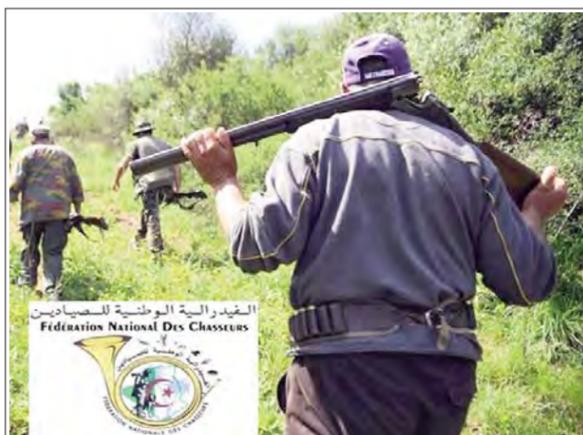
Ménéa), Bounoura et Berriane, ainsi que la réalisation et l'équipement de deux postes transformateurs au profit du cycle primaire, l'aménagement et la réhabilitation d'établissements scolaires du cycle moyen, y compris leurs installations de chauffage et de climatisation, a-t-il ajouté. Plus de 150 logements incesibles destinés au secteur de l'Education, des logements d'astreinte pour les nouvelles infrastructures scolaires ainsi qu'une cantine scolaire de 200 couverts et la réalisation et l'équipement d'une unité de santé pour le dépistage en milieu scolaire ont été également dégelés, a signalé le DEP. Les études de réalisation et le choix des assiettes foncières

devant accueillir ces projets ont déjà été effectués, ce qui va permettre de lancer les chantiers de ces projets dans les plus brefs délais, a-t-il précisé. Pour concrétiser ces projets, la Direction des équipements publics a procédé à l'élaboration des cahiers de charges et a entrepris les procédures administratives et choisi des entreprises pour entamer les travaux de réalisation. Un investissement de plus de deux milliards de dinars a été mobilisé pour concrétiser ces projets visant à améliorer les conditions de l'enseignement de la population dans les différentes localités de la wilaya, selon le même responsable.

K. F. / Ag.

El Bayadh

Des sessions de formation au profit de 6000 chasseurs



Plus de 6000 chasseurs à travers le pays ont bénéficié de sessions de formation depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, lundi, à El Bayadh du président de la Fédération nationale des chasseurs, Zahi Amar. La Fédération, a souligné son responsable en marge d'une session de formation organisée en collaboration avec la Conservation des forêts, a pour mission de protéger la richesse faunistique et florale par la multiplication de sessions de formation des chasseurs affiliés sous son égide, soit plus de 40 000 chasseurs représentant quelque 600 associations de chasse à travers le pays pour les sensibiliser à protéger cette richesse. Zahi Amar a ajouté que ces sessions de formation permettent aux chasseurs d'apprendre des méthodes de chasse légale, de connaître les lois en vigueur et les moyens de lutte contre le braconnage qui menace le patrimoine animalier, surtout des espèces menacées de disparition dont la gazelle. La Fédération œuvre actuellement à son déploiement à travers le pays par la création de fédérations de wilayas, soit 38 actuel-

lement, en attendant l'ouverture prochaine de nouvelles fédérations au niveau des wilayas d'Adrar, d'El Oued, de Boumerdès, de Bouira, de Tipasa et d'Alger. Pour sa part, Baha Fatima Zohra, responsable de la commission environnement, protection des animaux et des végétaux au niveau de la Fédération, a souligné que l'objectif attendu de ces formations est de permettre aux chasseurs d'obtenir des diplômes de qualification leur permettant d'exercer, en plus de s'imprégner de l'éthique qui est une base fondamentale pour lutter contre le braconnage. La Fédération œuvre, en collaboration avec les acteurs, à l'extension des patrouilles de contrôle à travers plusieurs régions du pays pour lutter contre ce phénomène, a ajouté Baha. Le président de la Fédération des chasseurs d'El Bayadh, Bouazza Bachir, a fait savoir que cette session de formation, abritée par la maison de la culture Mohamed-Belkheir, a vu la participation de plus de 35 chasseurs sur 200 adhérents à travers la wilaya, avant d'annoncer que deux autres sessions similaires sont en préparation.

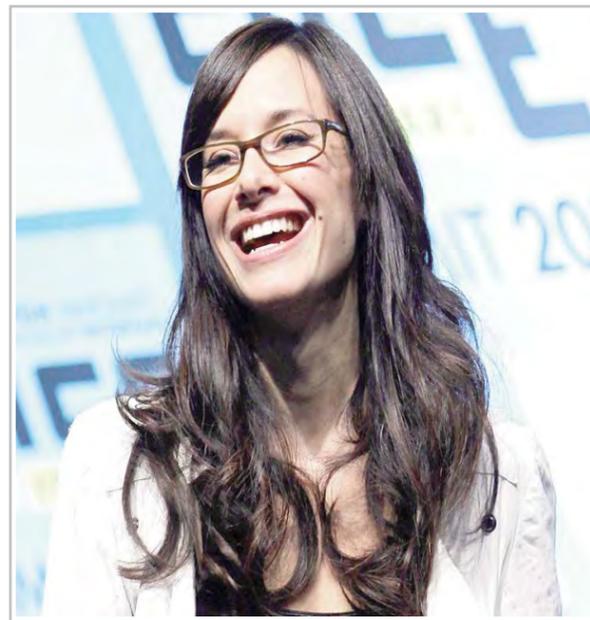
K. F.

Jade Raymond quitte Electronic Arts et laisse sa place à Samantha Ryan

La vice-présidente principale et directrice générale de Motive Studios (filiale de l'éditeur américain EA) quitte son poste à cause de différents changements internes.

Principalement connue pour son travail sur les licences Assassin's Creed, Watch Dogs, Splinter Cell Blacklist et The Mighty Quest for Epic Loot au sein d'Ubisoft Montréal et Ubisoft Toronto, Jade Raymond se laisse tenter par un nouveau défi en juillet 2015 en rejoignant Electronic Arts et la nouvelle structure Motive Studios qui doit développer une nouvelle licence à succès. Alors que les années passent, Jade Raymond et ses équipes n'arrivent toujours pas à proposer quelque chose de concret devant les actionnaires et autres responsables d'EA. Cette dernière finit même par admettre que cette production inédite est encore à un stade très peu avancé. En parallèle, elle a aidé sur le développement de Mass Effect Andromeda ainsi que sur la campagne solo de Star

Wars Battlefront 2, tout en veillant sur feu Visceral Games et le développement du jeu Star Wars (qui est désormais entre les mains de Motive Studios). Si la raison principale du départ de Jade Raymond est encore inconnue, le communiqué de presse d'Electronic Arts stipule que les nombreux changements internes auraient été la cause de cette envie pressante de quitter le géant américain. Déjà responsable des studios EA Mobile, Maxis et BioWare, Samantha Ryan (ancienne productrice chez Warner Bros Interactive Entertainment et présidente de Monolith Productions) va également s'occuper de Motive Studios. Elle gère désormais tous les studios nord-américains du groupe, sauf Respawn Entertainment et EA Sports.



Voici The Pearl, l'enceinte connectée la plus chère du monde signée Cabasse



Après l'univers des smartphones, va-t-on voir une inflation des prix dans le secteur des enceintes connectées ? Le constructeur Cabasse vient de dévoiler The

Pearl, l'enceinte connectée la plus chère du monde, quelques jours après le lancement de la Phantom de Devialet. A peine sortie, en début de mois, l'enceinte

connectée Gold Phantom de la société française Devialet a déjà une féroce concurrente. C'est durant le salon Paris Audio Video Show ce 19 octobre que la société Cabasse a dévoilé en marge de l'événement, sa nouvelle enceinte connectée haut de gamme : The Pearl. Avec l'enceinte The Pearl, on doit clairement dire que l'on est à mille lieux des enceintes de type Echo d'Amazon ou Home de Google. Cabasse a opté pour le très haut de gamme et c'est donc d'un monstre qu'a accouché l'entreprise pour justifier son tarif. Déjà les mensurations hors normes annoncent la couleur, puisque The Pearl mesure 32 cm environ pour un poids de 18 kg. L'enceinte connectée embarque

trois haut-parleurs disposés en ligne, à savoir : un tweeter, un médium et un woofer de 25 cm capables de délivrer pas moins de 118 décibels et un son HD avec une réponse en fréquence de 14 Hz à 27 kHz. Juste pour relativiser les chiffres, rappelons qu'une Formule 1 délivre 110 dB et que le seuil de la douleur se situe à 120 dB... L'enceinte dispose de Google Assistant, mais d'ici peu disposera d'un autre assistant virtuel populaire, à savoir Alexa. The Pearl est compatible avec les services de streaming Spotify, Qobuz, Napster, Deezer et Tidal et prend en charge les formats audios MP3, AAC, WMA, AIFF, FLAC et ALAC. Pour un son optimum, l'enceinte dispose d'un système de

calibration acoustique. Un défaut toutefois, The Pearl n'est pas compatible avec Google Cast ou AirPlay 2, en revanche une connexion Bluetooth permet de s'appairer avec des smartphones. Cabasse se vante donc de lancer l'enceinte connectée la plus puissante et la plus chère du monde, ce qui a donc un prix ! Pour s'offrir une enceinte The Pearl, il faudra se serrer la ceinture d'ici car cette dernière sortira courant novembre et sera affichée à 2.790 €. On reste quand même très loin d'une autre enceinte de la marque, non connectée cependant : la Sphère. Cette dernière mesurait 1 m 30 pour un poids de 98 kilos et un tarif de 185.000 €...

Samsung serait fin prêt à utiliser une nouvelle technologie de batterie

Les batteries sont en grand besoin d'une révolution. Samsung serait bientôt prêt à utiliser sa nouvelle technologie de batterie au graphène, qui promet des capacités plus grandes et une recharge plus rapide. S'il est un composant dont on attend vraiment une révolution, ce sont les batteries. La technologie lithium-ion a montré ses limites désormais, et les utilisateurs sont en quête d'une autonomie plus longue et de téléphones chauffant beaucoup moins. Pour dépasser ces limites, nos SoC sont devenus moins gourmands et la recharge bien plus rapide, mais ce n'est que temporaire. Samsung, qui a déjà déposé un brevet pour de nouvelles batteries au graphène aux États-Unis et en Corée du Sud, serait fin prêt à commercialiser un appareil les

utilisant. En effet, la rumeur, reprise par SamMobile, court sur le réseau social chinois Weibo que Samsung a finalisé le développement de ses batteries au graphène dédiées à ses appareils. Elles seraient ainsi utilisées dès 2019. Le Samsung Galaxy S10, qui sortira début 2019, paraît un peu trop proche pour pouvoir en profiter. A contrario, le prochain Galaxy Note 10 devrait mettre celles-ci en avant. C'est tout naturel, pour une gamme qui a toujours eu à cœur d'offrir une grande autonomie. Ces batteries au graphène ne promettent pas de passer d'un à deux jours d'autonomie à une à deux semaines. Par contre, elles permettront d'augmenter encore la taille de la batterie tout en optimisant la recharge rapide. Chauffant beaucoup moins que



les technologies actuelles, elles seraient capables de recharger complètement un smartphone en seulement 12 minutes. Attention cependant : il ne s'agit pour l'instant que d'une rumeur, l'information est donc à prendre avec des pincettes. Toutefois, si tel est bien le cas,

2019 pourrait être une année exceptionnelle pour Samsung. La moindre évolution de l'autonomie de nos smartphones pourrait avoir un grand impact sur le marché, les consommateurs étant plus que friands de nouveautés sur ce point.

Google active par défaut le mode picture-in-picture natif pour la lecture vidéo avec Chrome sur ordinateur



Avec la dernière version 70 de Chrome sur l'ordinateur,

Google a implémenté l'API Picture-in-Picture permettant

aux sites web de créer une fenêtre vidéo flottante venant se placer au-dessus des autres fenêtres. De la sorte, un utilisateur peut continuer à lire le contenu d'une vidéo, tout en interagissant avec d'autres sites ou applications. La prise en charge dépendra des développeurs avec la balise <video>. C'est évidemment déjà le cas avec YouTube. En l'occurrence, la possibilité apparaît en cliquant deux fois avec le bouton droit de la souris et dans le menu contextuel :

Mode PIP (Picture-in-Picture). Il sera nécessaire de conserver l'onglet de navigation d'origine ouvert (minimisation, mais pas fermeture) pour profiter de la lecture du contenu en incrustation. La fenêtre flottante peut être librement déplacée et redimensionnée. Elle comprend seulement la lecture et mise en pause du contenu, et la fermeture de la fenêtre flottante. Sur l'onglet d'origine, une icône spécifique signale l'activation du mode PIP.

Qualcomm veut démocratiser le triple appareil photo

Qualcomm présente aujourd'hui le Snapdragon 675, une puce avec laquelle il promet de démocratiser certaines technologies jusqu'alors réservées aux smartphones haut de gamme. Alors que l'échelle des tarifs s'est considérablement élargie au cours de ces dernières années avec des produits phares dépassant désormais la barre des 1.000 €, Qualcomm comble progressivement les écarts qui se sont créés entre le milieu et le haut de gamme. Après avoir intercalé une série 700 un cran en dessous de la série 800 — la plus haut de gamme —, le fondeur relève encore le niveau de la série 600 avec le Snapdragon 675. Avec ce SoC, Qualcomm entend démocratiser le jeu vidéo mobile, l'intelligence artificielle et améliorer les prestations en photo et vidéo. Il promet ainsi une disparition quasi-totale des saccades, mais aussi des conditions de jeu fluides sur quelques-uns des titres les plus populaires, tels que PUBG. Sur le plan de la photo, la puce apporte au milieu de gamme la prise en charge native du mode portrait, la réduction de bruit par rafale (Multi-frame Noise Reduction) popularisée par les Google Pixel 2, ainsi que trois appareils photo dorsaux pour, par exemple, offrir une large amplitude de focales («zoom» optique à trois focales fixes), à l'instar des très récents Huawei Mate 20. À l'avant, le SD675 assure par ailleurs la reconnaissance faciale 3D. La puce gère enfin la reconnaissance vocale basse consommation des mots-clés de tous les assistants vocaux du marché («OK Google», Alexa, etc.). Reste à vérifier les promesses de Qualcomm dans de futurs smartphones de milieu de gamme attendus au premier trimestre 2019. Le Snapdragon 670 annoncé au mois d'août n'équipe encore aucun smartphone, mais le précédent Snapdragon 660 trône dans une large gamme de smartphones, allant du Xiaomi Mi A2 à 270 € au Samsung Galaxy A9 2018 à 600 €.



Tuberculose multirésistante : un nouveau traitement bouleverse la donne

Un nouveau traitement contre la tuberculose résistante aux antibiotiques a enregistré un taux de réussite de 90%, selon les résultats d'essais cliniques consultés par l'AFP, ce lundi, qui pourraient s'avérer déterminants dans la lutte contre cette maladie meurtrière.

Une équipe de médecins en Biélorussie (l'un des pays où le taux de tuberculose multirésistante est le plus élevé) a traité pendant plusieurs mois des patients avec ce nouveau traitement, la bedaquiline, combiné à d'autres antibiotiques. Les résultats sont édifiants : sur 181 patients, 168 ont connu une amélioration de leur état de santé et 144 ont fini par être totalement guéris (80%). Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), seuls 55% des personnes atteintes de tuberculose multirésistante peuvent être guéries. Le taux de succès de l'étude biélorusse a pu être répliqué au cours d'autres essais cliniques sur la bedaquiline en Europe de l'Est, en Afrique et en Asie du Sud-Est, selon des conclusions consultées par l'AFP qui doivent être présentées cette semaine, lors d'un sommet consacré à la tuberculose. La tuberculose, maladie transmise par voie aérienne, a tué 1,7 million de personnes en 2017, selon l'OMS, ce qui en fait la maladie transmissible la plus meurtrière dans le monde, alors que c'est

une maladie que l'on peut prévenir, traiter et guérir. Pourtant, c'est sur le sida que se focalisent l'attention et l'argent des donateurs. Une étude publiée dans la revue médicale *The Lancet* en 2017 estimait que d'ici à 2040, 12,4% des cas de tuberculose seraient causés par des souches résistantes aux antibiotiques. Selon l'OMS, des souches de tuberculose multirésistante ont été enregistrées dans au moins 117 pays. La tuberculose est causée par une bactérie qui touche le plus souvent les poumons, mais aussi les reins, les ganglions et les os. L'infection peut rester silencieuse pendant des années avant de se déclarer en maladie. Hautement contagieuse, elle est favorisée par la malnutrition, l'âge (moins de cinq ans, personnes âgées) ou encore le VIH. Contrairement à beaucoup d'antibiotiques, la bedaquiline n'attaque pas directement la bactérie, mais cible les enzymes avec lesquelles elle se nourrit. «Globalement, notre étude confirme l'efficacité qu'a pu montrer la bedaquiline lors de précédentes études et infirme les inquiétudes autour des dangers des effets secondaires», a réagi la chercheuse Alena



Skrahina qui a dirigé l'étude biélorusse. Si tous les patients de l'étude ont souffert d'effets secondaires, ils ont été moins sévères qu'attendu. Lors de l'assemblée générale des Nations unies fin septembre, les dirigeants mondiaux se sont engagés à mettre un terme à la pandémie de tuberculose d'ici à 2030 en levant 13

milliards de dollars par an pour atteindre cet objectif. «Nous avons un besoin urgent de traitements abordables comme la bedaquiline si nous voulons vraiment guérir les quelque 600 000 personnes atteintes de tuberculose multirésistante chaque année et éviter ainsi près d'un quart de million de morts», estime Fujiwara.

Tabac : les raisons qui vous empêchent d'arrêter de fumer



Un des premiers freins à l'arrêt du tabac est en lien direct avec la dépendance physique. L'abandon de la cigarette entraîne en effet, un manque physique qui se traduit par des maux de tête, une déprime, une irritabilité, une labilité émotionnelle ou encore des troubles du sommeil. Autant de symptômes que redoutent les candidats à l'arrêt du tabac. Pourtant, des substituts nicotiques adaptés pourront combler ce manque physique : «Patches, gommes, comprimés à laisser fondre, pastilles, sprays... Le mieux est d'associer les patches à action longue qui durent 24 heures et une forme orale à action courte comme un spray nicotinique ou une gomme nicotinique» proposent les spécialistes.

La peur de grossir

De la même manière, la peur de grossir constitue un frein fréquemment évoqué par les personnes qui cherchent à arrêter de fumer. «Mais cette peur cache en réalité une idée-reçue : l'augmentation de l'appétit appartient aux symptômes de

manque physique, ce qui pousse aux grignotages responsables d'une prise de poids. Les substituts nicotiques fonctionneront bien pour lutter contre ce symptôme» détaille les spécialistes. Egalement, il est important d'y associer une reprise de l'activité physique.

Habitudes et rituels

Malheureusement, la dépendance physique n'est pas la seule à générer des freins à l'arrêt du tabac. «C'est pourquoi un traitement médicamenteux seul ne permet en général pas de réussir à arrêter complètement de fumer» constatent les chercheurs en addictologie. Ainsi, un autre frein à l'arrêt du tabac découle de la dépendance comportementale et concerne les habitudes, les rituels et même les associations de la cigarette, notamment avec le café ou l'alcool.

Entourage fumeur, défi à plusieurs !

Et ces habitudes sont encore plus difficiles à rompre lorsqu'elles sont partagées avec l'entourage. «En couple par exemple, le sevrage est très complexe lorsque l'un arrête de fumer et l'autre continue. Même s'il s'agit d'une démarche personnelle, le couple peut décider de convertir cela en challenge, à réaliser en couple ou entre amis» proposent les spécialistes. Un couple pourra aussi prendre la décision de ne plus fumer dans la maison ou dans la voiture par exemple, de manière à modifier les habitudes et les comportements pour mieux réussir son sevrage tabagique» ajoutent-ils.

Une pulsion irrésistible : le craving

Autre dépendance, autre frein : la dépendance psychologique constitue une entrave majeure dans le sevrage tabagique. Penser à une cigarette, voir un fumeur, passer du temps avec des amis fumeurs, apercevoir un bureau de tabac... tous ces stimuli peuvent déclencher un craving, c'est-à-dire une pulsion irrésistible de consommer un produit à un moment donné et de façon inattendue» notent-ils. Cette pulsion peut

facilement faire reprendre la cigarette et faire échouer le sevrage tabagique, même plusieurs années après l'arrêt du tabac. Le craving existe pour toutes les addictions, mais il est particulièrement présent dans le tabagisme. Si les substituts nicotiques ne donnent pas de résultats satisfaisants, on peut tenter un traitement médicamenteux à base de varéclique (le Champix®) qui diminuera cette pulsion ou craving, rendra les cigarettes moins appréciables et augmentera les chances de réussite du sevrage» propose le médecin.

Trop stressé pour arrêter de fumer ?

Les personnes qui tentent sans succès d'arrêter de fumer évoquent également la barrière du stress. Mais attention, considérer que le tabac est un facteur déstressant est en réalité une idée-reçue. Fumer entraîne un pic puis une baisse de nicotine qui génère alors un manque et une source de stress. On se dit dans ce cas que ce n'est pas le moment d'arrêter de fumer, qu'on est trop stressé pour y parvenir. Mais c'est toujours le bon moment pour arrêter la cigarette certifient les spécialistes.

Une part génétique

Enfin, nous ne sommes pas tous égaux devant l'addiction au tabac car il existe une part génétique à cette dépendance. Les scientifiques ont déjà identifié l'existence de plus de 600 gènes impliqués dans l'addiction à l'alcool et la situation est probablement similaire pour l'addiction au tabac. Il n'y a pas un gène de l'addiction, mais un profil d'addiction qui varie pour chaque fumeur détaillent les chercheurs. Des recherches scientifiques sont actuellement menées sur le sujet pour mieux comprendre et mieux lutter contre l'addiction au tabac. Ainsi, en octobre 2018, des chercheurs ont publié une étude dans la revue *Current Biology* qui montre qu'une mutation génétique présente chez 35% des Européens serait liée à un risque plus élevé de rechute après sevrage. De nouveaux espoirs médicamenteux pour en finir une bonne fois pour toute avec la cigarette.

Vous avez probablement du plastique dans le ventre

Des chercheurs estiment qu'au moins 50 % de la population mondiale a des particules de plastique dans le système digestif. La conclusion est simple, mais lourde de sens. Nous ingérons du plastique, selon une étude présentée, hier, au congrès de l'Union européenne de gastro-entérologie qui se tient à Vienne, en Autriche et dont *Le Monde* détaille les résultats. Les analyses ont été conduites sur huit personnes seulement, mais recrutées dans six pays différents, à

des latitudes différentes, et aux régimes alimentaires variés. Toutes avaient des microplastiques dans les selles. Neuf des dix types de plastiques recherchés ont été retrouvés dans moins d'un échantillon, et chacun de ces échantillons contenait entre trois et sept types de plastiques. Les auteurs de l'étude estiment ainsi que des particules de plastiques sont présentes dans le système digestif d'au moins la moitié de la population mondiale. L'étude n'établit en revanche pas la provenance de ces

microplastiques. Dans un message transmis au *Monde*, les auteurs émettent l'hypothèse que c'est en mangeant des produits de la mer que les personnes dont les selles ont été étudiées ont pu ingérer le plastique. «Il est aujourd'hui estimé que 2 % à 5 % du plastique produit finit dans les océans. Or, une fois dans la mer, il est consommé par les animaux marins, entre dans la chaîne alimentaire avant de finir, en dernier ressort, consommé par les humains», écrivent-ils. Il est également

«hautement probable» que notre alimentation soit contaminée par des plastiques lors de sa confection ou de son emballage. Quant à la question des effets potentiels sur la santé, elle est encore loin d'être tranchée. Chez l'animal, les études «montrent que des microplastiques sont capables d'entrer dans la circulation sanguine, le système lymphatique, et peuvent même atteindre le foie», ont expliqué les auteurs au *Monde*.



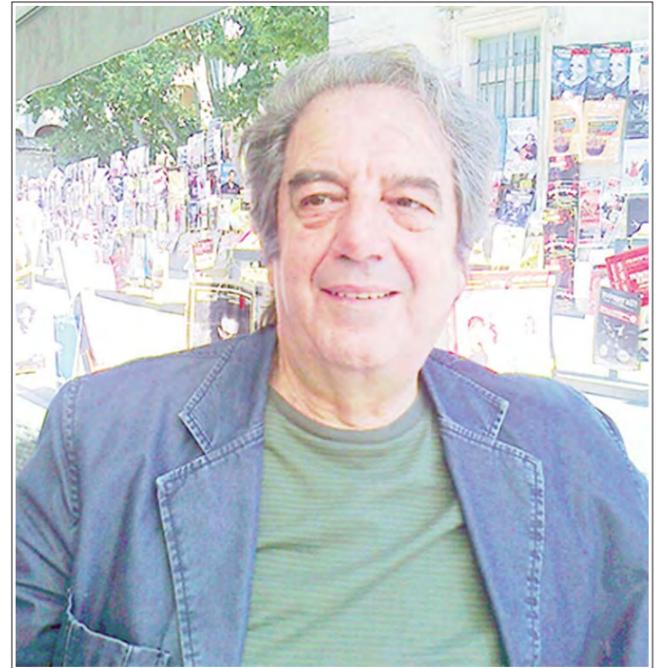
Clôture du Festival international du théâtre de Béjaïa Vibrant hommage à Sid Ahmed Agoumi

La 9^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa a été clôturée, ce lundi soir, par un poignant hommage au comédien Sid Ahmed Agoumi pour sa longue et brillante carrière au théâtre, mais aussi au cinéma et à la télévision.

Né en octobre 1940, Agoumi, de son vrai nom Méziane, a été de toutes les aventures culturelles et artistiques de l'Algérie depuis son indépendance. En plus de sa carrière sur les planches et les plateaux, il a été le gestionnaire d'une foule d'établissements dédiés, notamment au directeur des théâtres de Constantine, Annaba et Alger, ainsi que de la Maison de la culture de Tizi-Ouzou, où il a cumulé 27 ans d'expérience administrative et une connaissance fine de tout ce qui a trait au théâtre. «Ça m'a usé. Mais j'ai beaucoup appris». Sid Ahmed Agoumi a particulièrement brillé sur la scène artistique, se démarquant avec brio par son talent, son originalité et sa longévité, repoussant à chaque fois les limites de son art. A son actif plus d'une centaine de pièces de théâtre et des représentations qui se comptent en millier. Il a joué les œuvres des plus grands auteurs nationaux : Mohamed Dib, Mouloud Feraoun, Mouloud Maameri, Rachid Boudjedra, Rachid Mimouni, Malek Haddad, Aziz Chouaki, Mohamed Alloula, Kateb Yacine, entre autre, soit trois générations d'écrivains. Leurs œuvres m'ont motivé à «réaliser des performances, de grands moments de théâtre. C'était des défis», a-t-il déclaré, évoquant, notamment *le cadavre encerclé* de Kateb Yacine, qui lui a donné du fil à retordre. «Déjà pour mémoriser le texte dans ses moindres subtilités et nuances, ce n'était pas une mince affaire», se souvient

Agoumi, visiblement fier de son accomplissement. Agoumi a su au cours de sa carrière capitaliser l'expérience nécessaire pour se distinguer également à l'étranger, où il est établi depuis 1994. Très sollicité en France, en Belgique, en Suisse ou encore au Canada, il a notamment interprété *Le Collier d'Hélène* de Carol Frechette ou *La chute* de Biljana Sbrajanovic, dans lequel il a campé le rôle du président Slobodan Milosevic. Agoumi, sage-agité, est en perpétuel mouvement, cherchant le renouvellement et l'amélioration à chaque étape en faisant œuvre d'une énergie propre à un débutant. Sa réussite loin du pays en est la parfaite illustration lui qui a su échapper aux sollicitations de certains réalisateurs qui souhaitaient le confiner dans des rôles typés. Au-delà de la scène artistique, *le beau gosse*, comme surnommé par certains journalistes, se démarque aussi par «son humanisme, son inclinaison à rester toujours très proches des personnes fragiles. C'est aussi un grand patriote», a déclaré son compagnon de route Slimane Benaïssa, commissaire du festival. La cérémonie a été sobre, mais pétillante d'émotion, notamment lorsque l'artiste lui-même a résumé son parcours par un texte théâtral, en arabe populaire, caustique et amusant et dans lequel il a souligné son passé et ses rêves. Tu es un héros, lui lança Benaïssa, visiblement ravi de la prestation.

Benadel M.



23^e session SILA 2018

Des ateliers d'écriture avec la participation de spécialistes chinois et de pays arabes



La 23^e session du Salon international du livre à Alger (SILA), prévu du 29 octobre au 10 novembre, verra l'organisation de journées dédiées à des ateliers d'écriture animés par des spécialistes venus de Chine, invitée d'honneur cette année. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue, ce lundi, le Commissaire du SILA, Hamidou Messaoudi a précisé que cette activité «portera sur tous les aspects de l'écriture du livre, à savoir l'édition, les droits d'auteurs et la traduction». Invitée d'honneur du SILA 2018, la Chine exposera plus de 2500 titres en mandarin et pas moins de 7500 œuvres traduites en arabe et en français, dont les thèmes ont trait à la culture chinoise ancestrale, la littérature et les

livres enfants, à l'exemple de *Le livre de l'Emir : Les sentiers des portes de fer*, une œuvre du romancier Ouassini Laaredj, traduite en chinois. Plus de 40 maisons d'édition, et six auteurs dont *Mo Yan*, lauréat du prix Nobel, participent aux travaux de cette manifestation à l'issue de laquelle plusieurs rencontres seront organisées avec les auteurs présents.

Ce salon sera, également, animé par de nombreuses œuvres d'écrivains chinois, notamment celles traduites en arabe, outre les expositions de photos et de films chinois. Aussi, plus de 90 invités entre écrivains, romanciers et historiens seront à ce rendez-vous livresque, dont 65 Algériens, a rappelé Messaoudi. Par

ailleurs, le Commissaire du salon a fait état de «l'exclusion de 20 maisons d'édition arabes» pour entorse au règlement intérieur du salon, précisant que la commission de lecture «avait émis des réserves sur 54 titres», certains non déclarés et d'autres «présentant des contenus racistes ou violents».

19 maisons d'éditions se sont abstenues de participer à cette 23^e édition du SILA, «pour des raisons financières», a-t-il ajouté. Le romancier Ouassini Laaredj, qui avait annoncé qu'il ne serait pas présent à cette manifestation, sera bel et bien présent au SILA 2018, a indiqué Messaoudi, évoquant «une éventuelle exposition» du 2^e tome de son ouvrage *Le livre de l'Emir*.

Oran

Exposition sur les arts optiques de l'Américaine Anne Murray

Une exposition sur les arts optiques de l'artiste américaine Anne Murray se tient depuis dimanche soir aux cimaises de «Civ il» à Oran. L'exposition présente sur trois écrans une collection de photos, des lumières et des sons attirant l'attention avec des mouvements répétitifs. Parmi les images exposées une lampe à gaz qui reflète une lumière faible et instable accompagnée de sons parfois violents et autres doux «pour exprimer l'état psychique et les sensations que vit l'homme sous l'effet de tensions et du stress quotidien», a expliqué

Anne Murray aux visiteurs de cette exposition qui dure 15 jours. Un écran vidéo projette les ailes d'une colombe blanche tachées de sang défilant l'une après l'autre. Un modèle de pieuvre est aussi exposé à l'entrée de la galerie. L'artiste a expliqué que cette exposition reproduit les interrogations de l'homme et ses comportements vis-à-vis d'agressions, de tensions et autres situations et reflète surtout la société américaine à laquelle elle appartient avec ses facettes traduisant la xénophobie, le racisme, la violence qui conduisent à la peur et au mal

d'autrui. Elle a également souligné que ses tableaux sont un message à tous les intolérants pour devenir civilisés en dominant les pulsations négatives et faire preuve de positivisme pour vivre en paix et en sécurité.

Artiste d'origine irlandaise, Anne Murray s'est spécialisée en arts optiques après avoir suivi une formation à Paris (France) et à New York (USA). Elle a organisé plusieurs expositions en Europe, Afrique du Nord, Amérique et Asie et a pris en 2017 à Oran à la Biennale méditerranéenne d'arts contemporains.

Algérie-Syrie

Signature à Damas d'un accord de coopération pour promouvoir les métiers du cinéma

Un accord de coopération a été signé entre les organisateurs du Festival du film d'Annaba et ceux des Journées cinématographiques de Damas (Syrie) afin d'échanger les expériences et promouvoir la formation aux métiers du cinéma, a-t-on indiqué, ce lundi, dans un communiqué du Commissariat du festival d'Annaba du film méditerranéen. Cet accord, qui a été conclu entre les deux parties dans la ville de Damas, selon le communiqué dont l'APS a reçu une copie, porte

sur l'échange d'expériences dans le domaine de la formation en direction des professionnels et des amateurs exerçant des métiers liés au cinéma, tels que les métiers de scénariste, de caméraman, de réalisateur, de comédien et autres professions liées au 7^e art, en sus de la mise au point d'un mécanisme de formation cinématographique à distance.

Outre la projection et la promotion de films algériens et syriens à Annaba et à Damas Film, cet accord prévoit également l'organisa-

tion, chaque année, de deux sessions de formation au profit de cinéastes professionnels et amateurs, sous la houlette du Festival du film méditerranéen d'Annaba et des Journées cinématographiques de Damas.

Le Festival du film d'Annaba considère cet accord comme «un défi stratégique» à relever afin de permettre aux jeunes cinéastes de maîtriser les techniques de l'industrie cinématographique et de la créativité dans le domaine du 7^e art.

• Tindouf

Décès de la directrice générale de l'Office du Parc culturel

La directrice générale de l'Office du Parc culturel de Tindouf, Bahamid Habiba, a été découverte morte, ce lundi, à Béchar, a-t-on appris auprès de responsables locaux du secteur de la Culture.

Le corps de la défunte, qui est décédée d'une mort naturelle dans son lit dans l'un des hôtels de la ville de Béchar, a été acheminé cet après-midi à Alger, lieu de résidence de sa famille où elle sera enterrée, a-t-on précisé. La défunte, cadre du secteur de la Culture, a été nommée en octobre 2009 à la direction générale de l'Office du parc culturel de Tindouf (900 km au sud de Béchar), l'une des régions sahariennes peuplées depuis la préhistoire et renfermant de ce fait un riche patrimoine culturel et naturel ainsi qu'une diversité remarquable d'écosystèmes, à l'origine de son classement au registre des aires protégées depuis 2008, a-t-on fait savoir. Présente à Béchar, à l'occasion d'une rencontre régionale des cadres du secteur de la Culture dans le sud-ouest du pays, la défunte avait dès sa nomination au poste de directrice générale de l'Office précité entamé une vaste opération d'inventaire de tout le patrimoine culturel, humain, faune et flore ainsi que les différents vestiges historiques de la région de Tindouf. Cette région est connue par la présence de l'homme préhistorique de près de 2,5 millions d'années, et ce, avec la contribution des cadres de son Office et des experts nationaux, selon la même source.



Palestine

Un Palestinien est tué chaque jour à Ghaza par les forces d'occupation israéliennes

L'Observatoire euro-méditerranéen des Droits de l'Homme, basé à Genève, a déclaré qu'en moyenne «un Palestinien est tué chaque jour» par les forces d'occupation israéliennes à Ghaza depuis le début des manifestations le 30 mars dernier, appelant la communauté internationale à exercer des pressions sur Israël pour qu'il cesse de s'attaquer aux manifestants pacifiques palestiniens.

Dans son dernier rapport publié, dimanche, portant sur la situation des Palestiniens à Ghaza, l'Observatoire Euro-Med des Droits de l'Homme a appelé «la communauté internationale à exercer de sérieuses pressions pour qu'Israël cesse de prendre pour cibles des manifestants palestiniens dans la bande de Ghaza et pour protéger leur droit de réunion pacifique». L'Observatoire a exhorté également «toutes les parties concernées à faire pression sur Israël pour qu'il lève le blocus qui touche tous les aspects de la population de Ghaza», imposé illégalement depuis plus de 10 ans. Affirmant qu'il est «profondément choqué» par le recours persistant à la «force excessive» par les forces d'occupation israéliennes à l'encontre de manifestants palestiniens dans la bande de Ghaza, l'Observatoire a ajouté qu'«au cours des 200 jours de manifestations qui avaient débuté 30 mars dernier, 205 manifestants palestiniens avaient perdu la vie, alors que sur 100 habitants de Ghaza, au moins un blessé est enregistré chaque jour». «Malgré le fait que les manifestants palestiniens ne constituaient pas une menace, les forces israéliennes les ont attaqués avec une force meurtrière, notamment des tirs à balles réelles et des balles explosives, ainsi que des gaz toxiques et lacrymogènes», a dénoncé cette organisation dans son rapport. S'appuyant sur les dernières statistiques du ministère palestinien de la Santé à Ghaza, l'Observatoire Euro-Med des Droits de l'Homme a relevé en outre que «69 des blessés palestiniens, dont 14 enfants, ont été atteints d'une invalidité permanente». Dénonçant la réaction d'Israël aux manifestations palestiniennes, qui contrevient, souligne-t-il, aux principes du droit international relatif aux Droits de l'Homme, l'Observatoire a ajouté que les soldats de l'occupant israélien ont tué 205 personnes, dont cinq femmes et 38 enfants, et blessant 22 527 autres depuis le début des manifestations le 30 mars dernier. «Ni les équipes médicales, ni les journalistes n'ont été épargnés. Trois membres du personnel médical ont été tués et 409 autres blessés par balles réelles et tirs de gaz lacrymogène depuis le début des manifestations. De plus, 84 ambulances et tentes médicales ont été ciblées à l'aide de grenades à gaz», a signalé encore l'ONG. Selon la porte-parole de

l'Observatoire, Sarah Pritchett, «les soldats israéliens ont délibérément causé le plus grand préjudice possible aux civils palestiniens», soulignant à ce propos, qu'«à la lumière de l'incapacité de la communauté internationale à prendre des mesures concrètes pour mettre fin à la crise de Ghaza, les soldats israéliens ciblaient les Ghazaouis en toute impunité». Sarah Pritchett a souligné dans ce contexte que «le fait de prendre pour cible des civils dans l'exercice de leur droit de réunion pacifique, garanti par l'article 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ne peut être justifié et constitue une violation de la protection qui leur est accordée en tant que civils conformément à l'article III de la 4^e Convention de Genève, qui interdit les attaques contre des personnes ne participant pas aux hostilités». La porte-parole de l'Observatoire a ajouté que «les attaques israéliennes contre le personnel médical et les journalistes sont également contraires au droit international humanitaire, en particulier aux articles 15 et 79 du additionnel I aux Conventions de Genève, qui stipulent que le personnel médical, journalistique et civil doit être respecté et protégé».

En violation du droit international, Israël finance les colonies de peuplement illégales

Un organe gouvernemental israélien finance des avant-postes de colonies de peuplement illégaux construits sur des terres palestiniennes occupées en Cisjordanie, a rapporté *Haaretz*. Selon le quotidien *Haaretz*, l'administration des terres israéliennes recueille des fonds pour la construction de colonies de peuplement illégales en Cisjordanie occupée depuis plus de 20 ans. Il aurait remis des dizaines de prêts à des conseils d'établissement afin de créer de nouveaux avant-postes et d'étendre ceux existants. Les fonds proviennent des sommes dépensées par les contribuables israéliens. La colonie illégale de Brukhin s'agrandit sur des terres du village de Bruqin. Les colons israéliens ont procédé à des travaux de creusement pour l'expansion de l'avant-poste illégal de Brukhin, établie illégalement au nord de la ville de Bruqin, à l'ouest de Salfit, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Selon des témoins oculaires, les bulldozers des colons ont continué à creuser et à



préparer les terres et les infrastructures pour la construction d'autres colonies au détriment des terres des villages de Bruqin, Bidaya et Sarata, à l'ouest du gouvernorat de Salfit. Selon le chercheur Khaled Maali, l'expansion des colonies ne s'est pas arrêtée dans les villages et les villes de Salfit. Vingt-cinq colonies drainent les terres de 18 communautés du gouvernorat de Salfit. Il a souligné que le gouvernement israélien avait précédemment annoncé l'extension de la colonie Brukhin avec des centaines de nouvelles habitations coloniales, actuellement en construction aux dépens des terres agricoles, ce qui est contraire au droit international humanitaire.

500 détenus pour avoir écrit sur Facebook lors de l'Intifada d'Al Qods

Le Centre d'études des prisonniers palestiniens a confirmé que depuis le début de l'Intifada d'Al Qods, les autorités d'occupation avaient invoqué de nouveaux arguments pour justifier l'arrestation des Palestiniens, notamment par l'écriture sur les réseaux sociaux, particulièrement Facebook, comme prétexte pour arrêter des femmes, des enfants et des députés. Le porte-parole du centre des médias, Riyad Al Ashqar, a déclaré que depuis le déclenchement de l'intifada d'Al Qods, l'occupation avait exploité ce que la jeunesse palestinienne publie sur les réseaux sociaux comme prétexte pour les arrêter et inculper notamment des journalistes, des enfants, des femmes et des députés. Al Ashqar a ajouté que l'occupation avait mis en place

une unité spéciale chargée de suivre tous les jeunes Palestiniens sur Facebook, tout en glorifiant les martyrs et en republiant leurs statuts, ou en révélant une partie des crimes de l'occupation à travers des vidéos montrant l'agression contre le peuple palestinien. Certains mots sont une incitation ou une volonté psychologique préalable de ce citoyen de mener des opérations contre l'occupation, de l'arrêter et de l'emprisonner derrière des barreaux et de prononcer différentes condamnations à son encontre. Il a estimé que l'arrestation de Palestiniens sur la base d'une expression d'opinion viole toutes les conventions, et traités internationaux qui permettent aux personnes d'exprimer leur opinion et leurs croyances de la manière qu'ils jugent appropriée, y compris dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1966 et la Charte européenne des Droits de l'Homme de 1950. Al Ashqar a appelé la communauté internationale et ses institutions de défense des Droits de l'Homme sous toutes leurs formes, à intervenir afin de protéger le droit du peuple palestinien d'exprimer librement son opinion, sans restrictions, et sans être arrêté ni jugé.

5200 colons ont profané la mosquée Al Aqsa en septembre

Un rapport préparé par le Centre d'études d'Al Qods dans les affaires palestino-israéliennes a révélé que le nombre de colons qui avaient pris d'assaut la mosquée Al Aqsa en septembre était deux fois plus élevé que celui du mois précédent. Le Centre a expliqué que le nombre de colons qui avaient

profané Al Aqsa en septembre s'élève à 5200 individus, y compris des éléments de l'armée d'occupation vêtus de leurs uniformes militaires et des étudiants du prétendu Temple juif. 2841 colons ont pris d'assaut la mosquée Al Aqsa en août dernier, soit le double du nombre d'intrus en septembre. L'occupation a non seulement permis aux colons d'entrer dans Al Aqsa, mais les a également autorisés à profaner les cours d'Al Aqsa, en organisant les entrées des groupes du Temple dans le cadre d'une fête bruyante au sud de la mosquée Al Aqsa, où ils ont effectué des rituels talmudiques et ont apporté de l'alcool, en plus de la politique de persécution des Jérusalémites, en arrêtant les fidèles sans accusation sauf pour leur tentative de bloquer les intrusions des colons. Le directeur du Centre d'Al Qods, Imad Abu Awad, a déclaré que le grand nombre d'intrus augmentera d'ici la fin de l'année à environ 50 000, ce qui représente une augmentation de 200% par rapport à 2017, soit une augmentation de 900% par rapport à 2009. Le plan de partition temporel de la mosquée progresse par étapes constantes vers son objectif. Abou Awwad a ajouté qu'Israël exploite la division palestinienne interne et la détérioration de la situation de la région arabe dans la mise en œuvre accélérée de ses plans à Al Qods occupée. Enfin, Abou Awad a appelé la Jordanie, en sa qualité de gardienne des lieux saints, à promouvoir plus d'efforts pour dénoncer au moins ces pratiques, affirmant que l'extrême droite israélienne recevait maintenant l'attention de son gouvernement pour mettre en œuvre ses plans sionistes.

Meurtre de Khashoggi

Erdogan doit révéler «toute la vérité»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan devait révéler, ce mardi, «toute la «vérité» sur le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, une affaire désastreuse pour l'image internationale de l'Arabie saoudite. Erdogan devait s'exprimer à partir de 08h45 GMT au Parlement à Ankara lors de la réunion hebdomadaire des députés du parti au pouvoir, trois semaines après la disparition du journaliste.

Erdogan devait prendre la parole quelques heures après l'ouverture à Riyad d'un forum international sur l'investissement, marqué par des désistements en cascade de dirigeants étrangers et chefs d'entreprises, dans la tourmente de l'affaire Khashoggi. A la veille du forum, le prince héritier saoudien et homme fort du royaume Mohammed ben Salmane a reçu à Riyad le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin, en tournée dans la région mais qui a renoncé à participer à la conférence après le meurtre de Khashoggi. Le journaliste saoudien de 59 ans, tombé en disgrâce après être devenu critique du régime de Riyad, était entré au consulat de son pays à Istanbul le 2 octobre, pour une démarche administrative. Il n'en était pas ressorti vivant.

«Rien ne restera secret»

«Depuis le début, la ligne de notre président est claire : rien ne restera secret concernant cette affaire», a déclaré, lundi, le porte-parole de la présidence turque, Ibrahim Kalin. La Turquie «ne voudrait pas» que ses relations avec l'Arabie saoudite, «pays frère et ami», pâtissent de ce meurtre, a-t-il ajouté. «Par conséquent, une grande responsabilité incombe aux autorités saoudiennes sur la question de l'éclaircissement de cette affaire», selon ce porte-parole. Le chef de la diplomatie turque Mevlut Cavusoglu a jugé, ce mardi, «important» que Riyad ait reconnu le meurtre de Khashoggi, «même si cela est arrivé tardivement». Il a

affirmé que la Turquie était disposée à coopérer avec une éventuelle enquête internationale. Dès le 6 octobre, une source proche du gouvernement turc avait révélé que la police avait conclu que le journaliste avait «été tué au consulat par une équipe venue spécialement à Istanbul et repartie dans la même journée». Erdogan avait, en vain, appelé les autorités saoudiennes, qui soutenaient que Khashoggi avait quitté le consulat, à présenter des preuves à l'appui de leurs dénégations.

Trump «pas satisfait»

Riyad a fini par avouer, samedi, que le journaliste était bel et bien mort au consulat, lors d'une «rixte». Il s'agissait d'une «opération non autorisée» par le pouvoir et dont le prince héritier ben Salmane, dit MBS, n'était pas informé. Avec la succession de révélations macabres dans la presse, cette version n'a pas convaincu. «Je ne suis pas satisfait de ce que j'ai entendu», a dit, lundi, le président américain Donald Trump, qui avait déjà déploré la veille les «mensonges» de Ryad. Son gendre et conseiller Jared Kushner a de son côté conseillé au prince héritier Mohammed ben Salmane «d'être transparent». Lundi, à la veille du discours très attendu de Erdogan, la Turquie a accentué la pression. «Nous sommes face à une situation qui a été sauvagement planifiée et des efforts conséquents ont été déployés pour dissimuler» ce meurtre, a avancé le porte-parole du parti au



pouvoir en Turquie (AKP), Omer Celik. Selon le journal progouvernemental *Yeni Safak*, le chef d'un commando de 15 Saoudiens dépêché à Istanbul pour tuer Khashoggi a appelé le directeur de cabinet de «MBS», Bader Al Asaker, «quatre fois après le meurtre». Un chroniqueur proche du pouvoir, Abdulkadir Selvi, a affirmé dans le quotidien *Hürriyet* que Khashoggi avait été tué par strangulation, avant qu'un expert légiste saoudien ne découpe son corps en 15 morceaux. Le chef de la diplomatie saoudienne Adel Al Jubeir a affirmé, dimanche,

que les autorités saoudiennes ignoraient où se trouve le corps de Khashoggi. La police turque poursuit les recherches à Istanbul. Selon les médias turcs, la police a retrouvé, lundi, un véhicule du consulat saoudien, équipé d'une plaque d'immatriculation diplomatique, «abandonné» dans un parking souterrain d'Istanbul. Le consulat saoudien n'a pas autorisé sa fouille, selon la chaîne NTV. Mardi, Jubeir a assuré lors d'une visite à Jakarta que des mesures seraient prises par Ryad pour qu'un meurtre comme celui de Khashoggi «ne puisse plus se reproduire».

Etats-Unis

Deux destroyers américains passent dans le détroit de Taïwan

Deux destroyers américains sont passés, lundi, dans le détroit de Taïwan, qui sépare la Chine de l'île, à un moment où les tensions entre Pékin et Washington sont élevées, a indiqué un porte-parole du Pentagone, le colonel Rob Manning. L'USS Curtis Wilbur et l'USS Antietam «ont effectué un transit de routine» dans ce bras de mer de 180 kilomètres de large, a précisé le colonel Manning au cours d'un point de presse. Ce transit dans les eaux internationales, en direction du nord-est, «démontre l'engagement des Etats-Unis envers une région Indo-Pacifique libre et ouverte», a-t-il ajouté. C'est la deuxième fois en trois mois que des navires de guerre américains «transitent» par le détroit de

Taïwan, au moment où les revendications de Pékin en mer de Chine méridionale, où Washington effectue régulièrement des opérations dites «de liberté de navigation», avivent les tensions entre la Chine et les Etats-Unis. De nombreux navires de guerre chinois ont suivi à bonne distance les deux vaisseaux américains durant leur passage, ont expliqué à CNN des responsables de la défense. Washington a rompu ses relations diplomatiques avec Taipei en 1979, mais reste l'allié le plus puissant de l'île et son fournisseur d'armes numéro un. Les Etats-Unis ont, récemment, approuvé une licence permettant la vente de technologies de sous-marins à Taïwan. En septembre, Washington a annoncé

un projet de vente de pièces détachées et de pièces de rechange pour les avions de chasse et de transport F-16, C-130 et F-5 à Taïwan pour un montant de 330 millions de dollars, contre lequel Pékin a vivement protesté. La Chine considère l'île de Taïwan comme partie intégrante de son territoire. Pékin a mené dernièrement une série de manoeuvres militaires, dont un exercice à tir réel dans le détroit de Taïwan en avril, déclarant sa volonté de faire face aux «forces indépendantistes» taïwanaises. Le ministère taïwanais de la Défense avait indiqué, ce mardi, dans un communiqué que l'armée «surveillait de près les navires américains durant leur passage».

Chine

Le président chinois Xi Jinping annonce l'ouverture du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao

Le président chinois Xi Jinping a annoncé, ce mardi, l'ouverture du plus grand pont maritime au monde, reliant Hong Kong, Zhuhai, Macao. Cette infrastructure d'un total de 55 kilomètres alterne un long pont autoroutier serpentant au-dessus des eaux du Delta de la Rivière des Perles et un tunnel sous-marin. Elle permet au moyen, notamment, d'îles artificielles et d'échangeurs gigantesques de connecter, à l'est, l'île hongkongaise de Lantau avec, à l'ouest, Macao et la ville de Zhuhai, dans la province du Guangdong. Le pont ne doit officiellement ouvrir que mercredi à la circulation, au lendemain de son inauguration. «Je déclare officiellement ouvert le pont Hong Kong-Zhuhai-Macao», a déclaré le président chinois dans une très brève déclaration lors d'une cérémonie à Zhuhai. Pour les autorités, cette merveille d'ingénierie doit permettre de doper les échanges commerciaux en rapprochant de façon spectaculaire les deux rives du détroit.

ONU

Guterres souhaite que la Russie et les Etats-Unis trouvent une solution à leurs différends relatifs au Traité FNI



Le secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a exprimé, ce lundi, son souhait que la Russie et les Etats-Unis trouveront une solution à leurs désaccords relatifs au projet annoncé par Washington de se retirer du Traité sur les Forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI). «Le secrétaire général a pris connaissance des remarques faites par les Etats-Unis concernant le Traité FNI et il souhaite toujours que les deux pays s'engagent à résoudre leurs désaccords», a indiqué Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU. «Lors d'un discours prononcé à l'Université de Genève en mai dernier,

le secrétaire général a appelé la Fédération de Russie et les Etats-Unis à résoudre leur différend concernant le Traité FNI», a rappelé Haq. A ce moment-là, Guterres avait également appelé à élargir le Traité sur la réduction des armes stratégiques (nouveau traité START) aux armes offensives stratégiques, qui devrait expirer dans trois ans, et à prendre de nouvelles mesures pour réduire les stocks nucléaires. Samedi, le président américain Donald Trump a annoncé que les Etats-Unis allaient se retirer du Traité FNI, signé en 1987 par le président américain d'alors Ronald Reagan et le secrétaire général du Parti

communiste d'alors de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), Mikhaïl Gorbatchev. Le traité visait à interdire aux deux pays de posséder, de produire et de tester les missiles d'une portée de 500 à 5500 km. A la suite de la déclaration de Trump, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov a qualifié la décision de mesure très dangereuse. Selon l'agence de presse russe Tass, Riabkov a également averti que cela pourrait «engendrer la condamnation la plus sévère de tous les membres de la communauté internationale qui se sont engagés en faveur de la sécurité et de la stabilité».

Yémen

Jusqu'à 14 millions de personnes pourraient souffrir de la famine

Si la tendance actuelle devait se poursuivre, jusqu'à 14 millions de personnes pourraient être en situation de «pré-famine» dans les mois à venir au Yémen, estime dans une récente note interne le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock.

«**L**a situation humanitaire au Yémen est la pire au monde. 75% de la population, soit 22 millions de personnes, ont besoin d'une aide et de protection, dont 8,4 millions sont en situation d'insécurité alimentaire grave et dépendent d'un apport en nourriture urgent», souligne Lowcock dans ce document datant du 18 octobre et remis aux quinze membres du Conseil de sécurité. «Dans le pire cas, ce chiffre de 8,4 millions pourrait augmenter de 5,6 millions, mettant le nombre total de personnes au Yémen en conditions de pré-famine à 14 millions», précise le responsable qui devait faire, ce mardi, un exposé devant le Conseil de sécurité sur la situation humanitaire dans le pays. Le 16 octobre, le Programme alimentaire mondial (PAM) avait craint que jusqu'à 12 millions de personnes puissent être touchées par la famine dans les mois à venir. «La crise alimentaire au Yémen est directement liée au conflit» qui sévit dans le pays, ajoute Mark Lowcock dans son docu-

ment vu, ce lundi, par l'AFP. A cet égard, il cite un prix de l'essence qui a augmenté de «45%» et un rial qui s'est «déprécié de 47% par rapport au dollar». «Depuis septembre, il a perdu 20% de sa valeur» et «l'impact de cette dépréciation affecte chaque famille au Yémen», précise-t-il. Pour le Yémen, «la plus vaste opération humanitaire est en cours», poursuit-il, en indiquant que «plus de 200 partenaires apportent aide et protection» via un plan humanitaire international. Pour faire face à la crise, la poursuite de dons généreux est capitale tout comme le maintien et même le développement des importations via tous les ports, souligne aussi Mark Lowcock. Depuis 2015, le Yémen est soumis à une guerre opposant les rebelles houthis, soutenus par l'Iran, qui contrôlent le port d'Al Hodeïda ainsi que la capitale yéménite Sanaa, à une coalition arabe sous commandement saoudien qui défend le gouvernement réfugié à Aden (sud). En plus de trois ans, le conflit a fait près de 10 000 morts, selon l'ONU.



UA

Prochain sommet extraordinaire à Addis-Abeba à la mi-novembre sur les réformes de l'organisation

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat a annoncé, lundi, à Cotonou, que les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine (UA) vont se réunir en sommet extraordinaire, les 17 et 18 novembre prochain à Addis-Abeba en Ethiopie, pour discuter des questions relatives aux réformes de l'organisation panafricaine. S'exprimant devant la presse à l'issue de son entretien avec le chef d'Etat béninois Patrice Talon, Mahamat a indiqué qu'il est allé consulter le dirigeant sur les prio-

rités de l'UA. «J'ai discuté avec le président béninois Patrice Talon, dans le cadre des concertations que j'entretiens avec les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, des chantiers très importants de notre espace, notamment le processus d'intégration, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine et d'autres initiatives connexes, la promotion de la paix et de la sécurité régionales», a-t-il déclaré, se réjouissant de l'engagement du Bénin dans l'agenda de l'UA. Outre ces chantiers, a-t-il poursuivi, le processus de réforme institution-

nelle de l'UA, engagé depuis 2017, avance très bien et la preuve est que les chefs d'Etat et de gouvernement vont se réunir les 17 et 18 novembre prochain à Addis-Abeba en sommet extraordinaire pour en discuter. «A l'issue de cet entretien, le président béninois Patrice Talon m'a réaffirmé du soutien total du Bénin pour ces processus en cours sur le continent africain», a-t-il affirmé. De sources diplomatiques, après le Bénin, le président de la Commission de l'UA se rendra successivement en Guinée du 23 au 24 octobre et au Nigeria les 25 et 26 octobre.

Japon

Des discriminations à l'encontre des filles dans plusieurs universités de médecine

Plusieurs universités japonaises de médecine ont été reconnues coupables de discrimination à l'encontre des filles ou de favoritisme envers des candidats précis, a annoncé, ce mardi, le ministre de l'Education, deux mois après la découverte de manipulations de notes par une faculté de Tokyo. «Nous avons choisi de ne pas citer nommément les établissements, mais nous leur demandons de donner eux-mêmes des explications sur leurs pratiques», a déclaré le ministre de l'Education, Masahiko Shibayama, lors d'un point de presse. Il n'a pas précisé non plus leur nombre. Quelque 81 universités de médecine publiques et privées font l'objet d'une enquête après la découverte de modifications de notes par l'Université de médecine de Tokyo, afin de disqualifier des candidates au concours d'admission. Le comité de sélection s'arrangeait

pour que les femmes ne représentent pas plus de 30% du nombre total d'élèves reçus, au motif que, même si elles deviennent médecins, elles quittent ensuite souvent leur poste pour se marier et avoir des enfants, ont justifié des sources auprès des médias locaux. A la suite de ce scandale, les autorités ont enquêté sur le terrain pour étudier précisément la façon dont sont conduits les examens d'entrée. Une trentaine d'établissements ont pour le moment été passés au crible. «Des pratiques inappropriées ont été découvertes dans plusieurs universités», a écrit le ministre dans un rapport d'étape, donnant plusieurs exemples de méthodes visant à éliminer les femmes ou les candidats qui avaient auparavant raté d'autres concours, ou bien à favoriser certains postulants, par exemple parce qu'un de leurs parents était diplômé du même

établissement. Par ailleurs, le ministère a soulevé des soupçons de possible discrimination liée au statut social des étudiants. Dans certains cas, les candidats doivent préciser au moment du concours ou lors d'un entretien oral les identités de leurs parents, leur profession et leur situation économique. Le rapport final sera publié en décembre, mais il n'est pas certain que les noms des établissements en cause soient révélés. En revanche, le ministère espère que les universités corrigeront leurs méthodes «pour que les candidats puissent se présenter en toute quiétude aux examens». Pour le moment, seules les universités de médecine sont concernées, mais «l'enquête serait élargie si des pratiques inappropriées étaient découvertes dans d'autres types d'établissements», a précisé un fonctionnaire du ministère de l'Education.

Albanie

27 personnes arrêtées pour trafic de drogues

Vingt-sept personnes ont été arrêtées en Albanie lors d'une opération de démantèlement d'un réseau de trafic d'héroïne et de cocaïne à destination des pays européens, a annoncé, lundi, la police albanaise. «La police recherche encore quatre personnes, dont deux ressortissants turcs», a précisé une porte-parole de la police, Gentian Mullai. Les personnes interpellées «menaient leurs activités dans différents pays européens en lien étroit avec d'autres organisations criminelles», selon le parquet. Elles sont également soupçonnées de blanchiment d'argent, affirme le ministère public dans un communiqué. Au cours de l'opération, des armes et une «quantité considérable d'héroïne et de cocaïne» ont été saisies, selon la police, qui n'a pas été plus précise. Dans une enquête séparée, 13 personnes, dont deux anciens parlementaires du Parti socialiste au pouvoir et deux policiers, ont par ailleurs été arrêtés pour corruption et abus de pouvoir présumés, selon la police. Parmi les interpellés figurent Arben Cuko ex-patron de la direction pénitentiaire, limogé en septembre pour corruption présumée, et un ancien député, Arben Ndoka, soupçonné de faux à l'occasion de la vente de terrains publics. Selon le parquet, le nom des deux anciens parlementaires est apparu dans l'enquête à la faveur d'écoutes téléphoniques. L'Union européenne, que l'Albanie souhaite rejoindre, pousse Tirana à mieux lutter contre le crime organisé et la corruption. L'ancien ministre de l'Intérieur Saimir Tahiri fait, notamment l'objet d'une enquête pour trafic international de cannabis.

Syrie

La coalition annonce avoir bombardé deux mosquées

La coalition antiterroriste en Syrie et Irak a annoncé, lundi, avoir bombardé ces derniers jours deux mosquées où, selon elle, des éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) avaient établi leur quartier général dans la localité de Soussa, dans l'est de la Syrie. La coalition internationale dirigée par les Etats-Unis a indiqué avoir détruit, lundi, au cours d'une frappe «plusieurs bâtiments utilisés par (l'EI) pour lancer des attaques contre les alliés des Forces démocratiques syriennes à Soussa». «L'un de ces bâtiments était une mosquée qui était utilisée comme position de défense (...) et la frappe a tué plusieurs djihadistes qui tiraient» contre des combattants des FDS, une milice arabo-turque alliée des Etats-Unis dans l'est de la Syrie, a précisé la coalition. C'était la 2^e mosquée visée par une frappe de la coalition en quatre jours : jeudi dernier, une frappe aérienne avait visé une première mosquée transformée par l'EI en «centre de commandement et de contrôle», tuant 12 «terroristes», selon le porte-parole de la coalition, le colonel Sean Ryan. Les édifices religieux sont normalement protégés par les conventions de Genève, a reconnu, lundi, un porte-parole du Pentagone, le colonel Rob Manning. «Sauf s'ils sont utilisés à des fins militaires», a-t-il ajouté. «Lorsque l'EI choisit délibérément d'utiliser ce bâtiment pour en faire un centre de commandement et de contrôle, l'EI lui fait perdre son statut de bâtiment protégé».

Accord sur le nucléaire

L'Iran se dit ouvert au dialogue avec les Etats-Unis si Washington respecte l'Accord international de 2015

Le chef de la diplomatie iranienne a déclaré, lundi, que son pays restait ouvert à un dialogue avec les Etats-Unis, à condition que ceux-ci respectent l'Accord international de 2015 sur le nucléaire iranien, selon le quotidien *Iran Daily*.

Le président américain Donald Trump pourrait ouvrir la voie au dialogue en adhérant à l'accord sur le nucléaire de 2015, dont les Etats-Unis se sont «illégalement» retirés un peu plus tôt cette année, a indiqué le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif. Il a souligné que le «respect mutuel» était nécessaire au dialogue.

«Les Etats-Unis ont manqué à leurs obligations légales, telles que stipulées par ce traité», a indiqué Zarif. Il a cependant déclaré que Téhéran ne discuterait pas avec Washington sous la pression de sanctions anti-iraniennes. Trump a quant à lui déclaré qu'il était prêt à rencontrer les dirigeants iraniens au sujet des questions qui continuent à diviser les deux pays.

Automobile

L'Amarok sera produit en Algérie

Sovac Algérie ne s'arrête plus ! Et pour cause, le représentant exclusif de Volkswagen en Algérie annonce la production dans les prochaines semaines d'un nouveau modèle de véhicules dans son usine de Relizane, le 12^e du genre depuis son entrée en service.



Il s'agit de l'Amarok, un pick-up fabriqué depuis fin 2010, dans trois usines seulement, à savoir Hanovre (Allemagne), Pacheco (Argentine) et Quito (Équateur). Selon un communiqué de presse de Sovac, un membre du conseil de Direction pour la production et la logistique de Volkswagen Véhicules Utilitaires, Josef Baumert, et un membre du conseil de direction pour les ventes et le marketing, Heinz-Jürgen Löw, ont signé avant-hier, un accord avec le PDG de Sovac SPA, Mourad Oulmi, pour la production de ce 4X4, élargissant du coup le partenariat entre les deux parties. Pour Baumert, la production de l'Amarok en Algérie est une étape «logique» et constitue, selon lui, une «nouvelle» étape dans la stratégie d'internationalisation du constructeur automobile allemand. Il intervient après le

lancement réussi, l'an dernier, de la production locale de Caddy.

«La production de l'Amarok est réalisée partout conformément aux normes de qualité applicables à l'ensemble de notre Groupe. Pour ce faire, le personnel algérien des départements Production, Logistique et Qualité avait reçu une formation sur site dispensée par des experts de Volkswagen Véhicules Utilitaires. Les cadres algériens ont également participé à un programme de perfectionnement des compétences s'étendant sur plusieurs mois», a-t-il précisé, estimant que tout cela «garantira» le niveau de qualité des produits que les clients associent à Volkswagen. Dans un autre registre, Sovac Algérie annonce la fabrication du 10 000^e Caddy, une performance réalisée «plutôt que prévu», soit à peine un an après l'entrée en service de son usine.

«Ce point de repère montre que le Caddy est le véhicule idéal pour nos clients sur ce marché. En étant polyvalent, il offre des solutions flexibles pour les défis de la vie quotidienne, avec beaucoup d'espace de stockage, une grande des caractéristiques standard, de nombreux systèmes d'aide au conducteur et des moteurs efficaces. Avec notre partenaire Sovac, nous exploitons de nouveaux marchés, renforçant ainsi notre notoriété et créant des emplois locaux. Nous sommes très fiers de ce partenariat étroit et de la production locale Amarok souhaite utiliser le potentiel de croissance de ce segment à long terme», explique Heinz-Jürgen Löw. De son côté, le PDG de Sovac S.P.A s'est dit à cette occasion très heureux d'avoir relevé le challenge de produire le 10 000^e Caddy dans un délai aussi «court».

Le 10 000^e Caddy quitte la chaîne de production de Relizane

«Conséquence logique, nous étendons maintenant notre partenariat avec Volkswagen Véhicules Utilitaires en ajoutant la production de l'Amarok. Ce modèle est très attendu par notre clientèle qui ne cesse de le réclamer. Un véhicule robuste, pratique, avec une grande capacité de charge. Il est très apprécié par les entreprises et son retour va compléter parfaitement la gamme utilitaire», a souligné

Mourad Oulmi. Le groupe Volkswagen et son partenaire local Sovac SPA a lancé la coentreprise multimarques Sovac Production SPA à la fin du mois de juillet 2017. SEAT et ŠKODA assurent la production finale dans l'usine d'assemblage de Relizane, qui fabrique environ 200 véhicules par jour, en plus des marques Volkswagen Voitures de tourisme et Volkswagen Véhicules utilitaires. Dans un autre registre, la division logistique internationale de Volkswagen Véhicules Utilitaires à Wedemark, près de Hanovre, qui emploie environ 250 employés fournit les véhicules de toutes les marques destinées à l'expédition à l'étranger, en l'occurrence pour l'Algérie, en utilisant la méthode SKD (Semi Knocked Down) décrit une méthode de production de véhicules dans laquelle les jeux de pièces sont livrés et assemblés dans le pays importateur. Le responsable de la production courte xKD et de la logistique internationale chez Volkswagen Véhicules Utilitaires affirme à ce sujet que le constructeur allemand régleme le site de production en Algérie et précise que sa tâche est de mettre à la disposition de ses clients une «technologie de pointe» dans le monde entier. «Nous veillons sur la livraison de pièces de classe et fiable. La division Logistique internationale est la plateforme idéale à cet effet. Elle offre des solutions flexibles répondant aux besoins individuels des marchés des différents pays», notre Andreas Spindler. N. I.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS

CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE BÉJAÏA

Numéro d'identification fiscale : 0 995 0601 00005 50

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 04/2018, portant sur la réalisation des travaux «d'ouverture de pistes forestières» sur un volume de 15 km prévus en lot unique - Programme 2018 - paru dans la presse écrite «صدي الشرق» du 02/07/2018 et «L'Echo d'Algérie» du 03/07/2018, que la procédure d'évaluation des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a fait ressortir les résultats suivants :

N° du lot	Volume (Km)	Entreprise retenue / NIF	Note technique obtenue / 50	Montant de l'offre DA (TTC)	Délai proposé	Observation
Unique	15	ETB-TCE TPH AZIRI Hocine Chemini - Béjaïa (NIF 167062900123110)	28,66	16.207.800,00 DA	06 mois	Moins-disante

Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours, à partir de la date de la première parution du présent avis pour adresser leurs éventuels recours à Monsieur le Président de la commission des marchés publics de la wilaya de Béjaïa.

Les soumissionnaires ont un délai de trois (03) jours à partir de la date de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la Conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa, afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres techniques et financières.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

NIF N° : 414024000016216

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 26/DEP/WA/2018 relatif à la réalisation de 2000 places pédagogiques à l'USTHB - Bab Ezzouar.

Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Pli	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA / TTC	Montant corrigé DA / TTC	Délai	NIF	Note technique 90 pts	Observation
01	SNC NAAS KAMEL	1.698.301.490,90	1.698.301.490,90	36 mois	000516096978356	52	Retenu

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs candidatures et leurs offres technique et financière auprès du service des marchés de la direction équipements publics de la wilaya d'Alger.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, au Bomop, ou le portail des marchés publics auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'Habitat, l'Urbanisme et de la Ville.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

- 08h00 : Bonjour d'Algérie
- 09h30 : El Mektoub
- 10h30 : E'thawre El Khariq
- 11h00 : Expression livre
- 12h00 : Journal télévisé en français
- 12h25 : Kole Awladi
- 13h45 : Hadaeqe Oua Moudoun
- 14h15 : Assrar El Madhi I
- 15h00 : Studio Essighar
- 16h00 : Biblide
- 16h50 : El Mektoub
- 17h40 : Clips algériens
- 18h00 : Journal télévisé en amazigh
- 18h25 : Radjeli chef
- 19h00 : Journal télévisé en français
- 19h25 : Dar Da Meziane III
- 20h00 : Journal télévisé du 20 h
- 20h45 : La semaine eco
- 22h00 : Ma télé à moi
- 22h45 : Senteurs d'Algérie
- 23h20 : Daerate e'doue



20h00 : Esprits criminels

L'équipe intervient à Chicago lorsque deux femmes sont retrouvées mortes, poignardées dans le dos, avec une rose à la bouche. Aucune ne présente de traces d'agression sexuelle. Et les défuntes ne semblent pas s'être débattues. Les agents pensent qu'elles connaissaient le tueur...



22h45 : Enquêtes de régions

Ile-de-France : palais Garnier : 350 ans d'histoire. Visite de l'Opéra de Paris dont le plafond, un chef-d'œuvre signé Marc Chagall, attire des milliers de visiteurs tous les ans ; maîtrise de Radio France, à Bondy, la banlieue lyrique. Chaque année, la maîtrise permet à des collégiens de devenir des chanteurs et de découvrir le répertoire classique. Elle a changé la vie d'adolescents de banlieue...



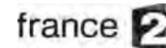
20h00 : Le meilleur pâtissier

Les six pâtisseries amateurs encore en lice réinterprètent un gâteau classique au chocolat : le cœur coulant. Pour l'épreuve technique, ils découvrent une lugubre recette mexicaine, dénichée par Mercotte : la calavera phosphorescente. Ce gâteau se compose d'un biscuit,...



19h30 : Yémen : les enfants et la guerre

La réalisatrice Khadija Al Salami a confié sa caméra à Ahmed, 11 ans, Rima, 8 ans, et Youssef, 9 ans, trois enfants yéménites qui vivent depuis trois années sous les bombardements quotidiens de l'aviation saoudienne...



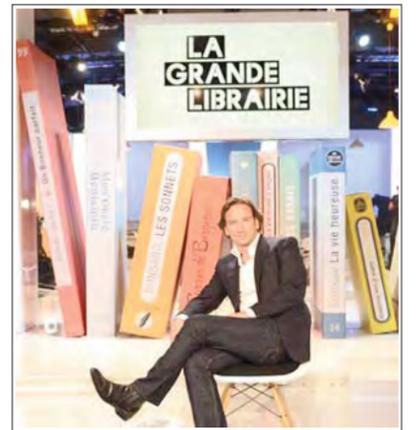
20h10 : Nina

Richard, un prisonnier condamné pour meurtre, est hospitalisé. Il a avalé un morceau de fourchette, mais le Dr Proust s'inquiète de ses saignements de nez. Le service accueille aussi Akiko, une jeune Japonaise. Voulant changer d'existence, elle a pris un aller simple pour Paris où elle espérait trouver le grand amour après une rencontre sur Internet. Nina parle avec le Dr Smireni de leur père, Antoine. Ils ont du mal à réaliser ce qui leur arrive...



19h50 : La grande librairie

Portraits, tête-à-tête, carte blanche donnée à un libraire qui présente ses coups de cœur et ses coups de gueule et décrypte le palmarès des meilleures ventes de livres... chaque semaine, François Busnel passe en revue toute l'actualité littéraire en compagnie de ses invités. Il reçoit plusieurs auteurs, français et étrangers,...



20h00 : Enquêtes criminelles

L'affaire Maeva Rousseau : amitié mortelle. Le 8 avril 2012, le cadavre de l'esthéticienne est découvert par son compagnon chez elle, à Cherece, un hameau du Vexin. Leur fils, Lorenzo, est terrorisé. Des témoins rapportent avoir aperçu une fourgonnette, garée à proximité du domicile la nuit du meurtre...



19h50 : Escape, 21 jours pour disparaître

Après avoir procédé à une première interpellation, les experts sont plus motivés que jamais pour arrêter les autres fugitifs encore en course. Quelques-uns ont même décidé de jouer avec les nerfs du QG, semant des indices qui pourraient trahir leur position. En revanche, d'autres continuent leur cavale et sont convaincus d'être hors de danger...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaïd - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Championnat arabe des nations de volley-ball L'Algérie au Caire pour jouer les premiers rôles

La sélection algérienne de volley-ball participe à la 21^e édition du Championnat arabe des nations messieurs, prévue du 25 octobre au 4 novembre au Caire, avec l'objectif de jouer les premiers rôles et préparer les prochaines échéances internationales, a indiqué le sélectionneur national, Salim Bouhella.

«**N**otre objectif à travers cette participation au Championnat arabe est de jouer les premiers rôles en visant une place sur le podium vu les équipes participantes. Ce tournoi constituera également une bonne préparation pour le Championnat d'Afrique-2019 qui reste notre objectif principal», a déclaré Bouhella avant le départ pour le Caire. A moins de 48 heures du début du tournoi, l'entraîneur national a déploré le retrait de dernière minute des équipes nationales tunisienne et qatarie, considérées parmi les meilleures sélections au niveau arabe. «Nous avons confirmé notre participation au mois d'août dans l'espoir d'affronter les meilleures sélections arabes et ainsi jauger notre niveau. Malgré le forfait de la Tunisie et du Qatar, le tournoi va regrouper des équipes d'un niveau relevé à l'image de l'Egypte et du Bahreïn», a-t-il souligné. La 21^e édition de ce tournoi arabe verra la participation de 7 nations, à savoir l'Egypte (tenant et organisateur), le Bahreïn, Oman, l'Irak, la Jordanie, la Palestine et l'Algérie, avec une formule de compétition en mini-

championnat (une seule poule) dont le premier au classement sera sacré champion. Afin d'aborder cette compétition dans les meilleures conditions, le Six national a effectué cinq stages en Algérie, respectivement à Tikjda (Bouira), Chlef et Alger, avant de conclure sa préparation avec un stage en Bulgarie du 10 au 19 octobre, ponctué par plusieurs matchs amicaux. «Le dernier stage en Bulgarie a été très bénéfique pour l'équipe qui a très bien réagi lors des matchs amicaux disputés face à des équipes d'un bon niveau. Les joueurs sont motivés pour réaliser une belle performance au Caire», a estimé Bouhella. Côté effectif, le staff technique national a retenu les mêmes joueurs qui ont pris part aux Jeux méditerranéens 2018 à Tarragone (Espagne), auxquels s'ajoute le retour de blessure du passeur Yassine Hakmi. Au Caire, l'Algérie fera son entrée en lice face à l'Irak, avant de défier l'Egypte et le Bahreïn lors des 2^e et 3^e journées de compétition. Après une journée de repos, les volleyeurs algériens enchaîneront face à la Jordanie, puis Oman, avant de conclure face à la Palestine..



Listes des joueurs retenus :

Hosni Sofiane - Oumessad Mohamed Amine - Dekkiche Ayyoub - Abi Ayed Walid - Bouyoucef Soufiane - Ikken Boudjemaa - Hakmi Yassine - Dekkiche Akram - Soualem Billel, Bouzar Abderrahmane - Bourouba Youssouf - Aid Zakaria.

Publicité

7^e semi-marathon d'Alger Plus de 2000 participants annoncés

Deux mille cent dix participants dont 220 dames ont confirmé leur présence à la 7^e édition du semi-marathon d'Alger, prévue, vendredi, à 10h00, à l'esplanade de la forêt Bois-des-Cars (Dély Ibrahim), a-t-on appris, ce lundi, auprès des organisateurs. Outre la participation de citoyens algériens, cette 7^e édition verra la présence de plusieurs étrangers résidant en Algérie. Ils sont issus de 11 pays à savoir la Suisse, l'Angleterre, l'Italie, la France, les Etats-Unis, la Turquie, le Portugal, la Tunisie, la Russie, l'Espagne et la Chine.

Ce rendez-vous, qui regroupera des personnes non affiliées à un club ou une association structurée, sera organisé par l'agence Pro Organisation en collaboration avec la Fédération algérienne du sport pour tous. «On souhaite donner la chance aux personnes non affiliées à des clubs et associations pour prendre part à cet événement. On veut pousser les gens à pratiquer du sport pour leur bien-être et leur santé», a indiqué Abdelmajid Rezkane, manager général de l'agence, lors d'une conférence de presse tenue à Dély Ibrahim. Concernant le nombre de participants, Rezkane s'est dit «agréablement surpris» du «record» d'inscription qui dépasse les 2000. «Pour cette 7^e édition, il s'agit d'un record sur le plan de participation par rapport aux précédentes années. 2110 participants se

sont enregistrés par Internet jusqu'au 21 octobre. Selon nos estimations, la participation pourrait atteindre la barre des 4000, si ce n'est pas plus», a précisé la même source. Ce rendez-vous «amical», dont le départ est prévu devant l'esplanade de la forêt Bois-des-Cars, regroupera cinq catégories d'âge à savoir : 18-30 ans, 31-40 ans, 41-50 ans, 51-60 ans ainsi que 61 ans et plus. «Les athlètes licenciés pourront prendre part à la course, mais ne seront pas classés dans les résultats officiels et n'auront pas de récompenses. Des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin de nous assurer de la parfaite condition et de la régularité de la course», a ajouté la même source. Pour sa part, le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne du sport pour tous (FAST), Yacine Youcef, présent lors de la conférence, a précisé que le rôle de l'instance fédérale lors de la compétition sera «l'encadrement technique». «La fédération sera présente pour soutenir et assurer l'encadrement technique alors que l'agence Pro Organisation va se concentrer sur la logistique. On sera appelé à donner notre avis sur le côté organisationnel, notamment concernant le parcours. Je profite de cette occasion pour inviter les gens à venir participer et passer une agréable journée», a dit le DTN.

CAN-2018 dames de handball

19 joueuses convoquées pour le 1^{er} stage, selon la FAHB

Le nouvel entraîneur de la sélection algérienne féminine de handball, Abdelkrim Bendjemil, a convoqué 19 joueuses pour le premier stage de préparation qui se déroulera du 23 au 25 octobre à Zéralda (Alger), en prévision de la CAN-2018 prévue au Congo. Installé la fin septembre, Bendjemil assisté de l'ancienne internationale Nassima Dob, aura la lourde tâche de remettre sur pied la sélection nationale féminine en hibernation depuis près de deux années. Pour ce premier stage, le staff technique a convoqué 19 joueuses évoluant en Algérie, dont 7 joueuses du HBC El Biar et 5 joueuses du GS Pétroliers. Le Championnat d'Afrique des nations 2018 est prévu du 2 au 18 décembre à Brazzaville (Congo) avec la participation de 10 équipes dont l'Angola tenante du titre.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

المقاطعة الإدارية للشراقة

بلدية الشراقة

رقم : 5330 / 2018 / م.أ.ب

اعلان عن تحقيق الملائمة وعدم الملائمة
الخاص بالمؤسسة المصنفة من الفئة الأولى
من نوع GAZODUC لفائدة الشركة الجزائرية
لتسيير شبكة نقل الغاز GRTG

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي للمقاطعة الشراقة كافة المواطنين أنه تطبيقا لمراسلة السيد الوالي

المنتدب للمقاطعة الإدارية رقم 4039 المؤرخة في 07 جوان 2018 يشرع في تحقيق الملائمة وعدم

الملائمة الخاص بالمؤسسة المصنفة من الفئة الأولى من نوع GAZODUC لفائدة الشركة الجزائرية

لتسيير شبكة نقل الغاز GRTG ومن أجل ذلك عينت السيدة شرفي مليكة متصرف اقليمي كمحافظ محقق

من أجل استقبال بمقر البلدية تصريحات واقتراحات المواطنين خلال 30 يوما ابتداء من نشر هذا الاعلان

في الأماكن العمومية .

Ligue 1 Mobilis - USM Bel-Abbès

Bouzidi nouveau coach



La direction du club de Sisi Bel Abbès a trouvé un accord avec l'entraîneur, Youcef Bouzidi, pour reprendre la tête de la barre technique en remplacement du technicien tunisien, Moez Bouakaz. L'ancien coach du NA Hussein-Dey et de la JS Kabylie aura pour mission de sortir l'équipe de la zone rouge, Bouzidi devra aussi mener ses hommes à la victoire, les coéquipiers de Belahouel n'ont gagné qu'un seul match cette saison face au MC Oran.

Le club de la Mekarra vit un très mauvais début de saison en championnat, les joueurs bèlabésiens sont avant-derniers au classement, avec sept points récoltés en dix matchs. D'autre part, une subvention de plus de 50 millions de dinars sera allouée prochainement à l'USM Bel-Abbès, club évoluant en Ligue 1 de football Mobilis, pour améliorer sa situation financière et lui permettre de recruter un nouvel entraîneur, a-t-on appris, ce lundi, du wali, Ahmed Abdelhafid Saci en marge de la célébration de la Journée nationale de la presse. Suite à une réunion tenue la semaine dernière avec les dirigeants de l'équipe, il a été décidé de lui accorder une subvention pour donner un nouveau souffle à l'USMBA lui permettant d'aborder sereinement le championnat, a-t-il fait savoir. Le même responsable a annoncé que la wilaya consacrera en collaboration avec

l'APW, un montant de 30 millions de dinars au titre du budget primitif 2019 et 20 millions de dinars du budget supplémentaire de l'exercice 2018. La première tranche de 20 millions de dinars sera débloquée au mois de novembre prochain et l'autre de 30 millions de dinars au début 2019, a-t-il précisé, ajoutant qu'une autre aide sera consacrée en collaboration avec l'APW au titre du budget supplémentaire de 2019.

En plus de ces subventions octroyées par la wilaya et l'APC, des entreprises opérant au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbès seront sollicitées pour contribuer au financement de l'équipe de la Mekerra. Par ailleurs, le wali a exhorté les dirigeants du club à trouver une issue à la crise et à recruter un entraîneur. L'USMBA occupe la 15^e place au classement de la ligue 1 professionnelle Mobilis avec 7 points à l'issue de 11 journées du championnat.



MC Oran

Le CSA veut reprendre sa mainmise sur le club de football



Le président du club sportif amateur (CSA) du MC Oran, Tayeb Mahiaoui, a déploré la «situation critique dans laquelle se débat depuis plusieurs années» l'équipe de football que préside Ahmed Belhadj, affichant ses ambitions pour y reprendre le contrôle. «Ça fait déjà plusieurs années que l'équipe de football du MCO déçoit sur tous les plans. Les résultats enregistrés ne sont pas à la hauteur des espé-

rances. On attend la signature de la convention avec le club professionnel comme exigé par la Fédération algérienne de la discipline pour voir ce qu'il y aura lieu de faire», a déclaré Mahiaoui en marge de l'assemblée générale du CSA/MCO, tenue lundi soir. «C'est le CSA qui détient la majorité absolue du capital social de la Société sportive par actions (SSPA) du club, et il est temps d'y exercer notre pouvoir, étant donné que les choses dans l'équipe de football ne fonctionnent pas comme on le souhaiterait», a-t-il ajouté. Il y a quelques jours, Mahiaoui avait déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'actuel président de la SSPA/MCO était en poste d'une manière «illégitime». «On avait voté pour qu'il préside le club de football pour un mandat d'une seule année, mais force est de constater qu'il est toujours en poste depuis voilà cinq ans», a-t-il martelé. Les rapports entre Belhadj et les autres actionnaires de la SSPA/MCO, dont Mahiaoui, le patron du CSA, n'ont jamais été au beau fixe. La preuve : l'assemblée générale des actionnaires ne s'est plus tenue depuis près de trois saisons. Mahiaoui, dont les bilans moraux et financiers au titre des exercices 2016 et 2017 ont été approuvés par les membres de l'assemblée générale du CSA malgré la relégation de l'équipe de handball en Division Nationale, a désigné Mekki Djillali à la tête de la section handball à la place de Nacereddine Bessadjari. «Je ne connais rien au handball comparativement au football, raison pour laquelle j'ai décidé de confier les rênes de la section handball à Mekki Djillali à qui je fais entière confiance pour redonner au jeu à sept du MCO son lustre d'antan, même si cela dépend en grande partie de la disponibilité des moyens financiers, chose qui nous fait défaut ces dernières années, d'où la situation critique dans laquelle se débat notre équipe de handball», a-t-il expliqué.

CAN-2018 - Dames

Victoire de l'Algérie face au Maroc (1-0)

La sélection algérienne dames de football a battu son homologue marocaine sur le score de 1 à 0, mi-temps (0-0) en match amical disputé, ce lundi, au Centre national des sports Moulay-Rachid de Maâmor (banlieue de Salé-Maroc).

L'unique réalisation des algériennes a été inscrite en deuxième période par Djamilia Marek (62^e). Il s'agit du deuxième match amical entre les deux sélections après celui disputé, jeudi dernier, à Kenitra et remporté par le Maroc (3-1). L'équipe algérienne dirigée par la sélectionneuse Radia Fertoul prépare la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 prévue au Ghana du 17 novembre au 1^{er} décembre prochain. Les Algériennes s'étaient qualifiées pour la CAN 2018 en dominant l'Ethiopie en aller et retour (3-1, 3-2). Le tirage au sort de la CAN-2018 effectué dimanche soir à Accra a placé la sélection algérienne dans le groupe A avec le Ghana (pays hôte), le Cameroun et le Mali. Les Vertes entameront le tournoi contre le Ghana le 17 novembre avant d'affronter successivement le Cameroun le 20 et le Mali le 23. Le groupe B est composé quant à lui du Nigeria (tenant du titre), de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Kenya qui a été repêché suite à la disqualification de la Guinée équatoriale.



Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales. Les trois premiers à l'issue de la CAN2018 se qualifieront pour la Coupe du Monde 2019 en France.

Ligue régionale oranaise

La non-homologation de la moitié des stades retarde le coup d'envoi des compétitions

Les championnats régionaux, organisés sous l'égide de la Ligue régionale oranaise de football, n'ont toujours pas débuté à cause de la non-homologation de plusieurs stades, a-t-on appris, hier, de cet organisme. Près de la moitié des stades concernés par les rencontres de la Régionale 1 et 2 relevant de la Ligue régionale oranaise ont fait l'objet de réserves de la part de la commission d'audit des infrastructures footballistiques, a précisé la même source. Cela se passe après plus de deux semaines de déroulement de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison, présidée par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, dans l'un des hôtels de la capitale de l'Ouest du pays. La Ligue régionale oranaise, que préside depuis plus de 20 ans Ahmed Bensekrane, attend toujours le verdict de ladite commission après sa deuxième visite effectuée au niveau des stades souffrant de carences pour constater si les réserves techniques formulées ont été levées ou non, ajoute-t-on. Les clubs évoluant dans les compétitions organisées par la Ligue régionale oranaise sont issus de six wilayas : Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Relizane et Mostaganem. Le même problème avait été soulevé la saison passée, sauf qu'à l'époque la commission d'audit des stades a «fermé les yeux» sur certaines insuffisances pour permettre au maximum de clubs de recevoir sur leurs terrains leurs adversaires, poursuit-on. La Fédération algérienne de la discipline avait exigé que les stades, dont les terrains sont en turf, ne soient pas autorisés à accueillir les rencontres officielles y compris des championnats de divisions inférieures, avant de se rétracter en raison du nombre élevé des infrastructures non-dotées de pelouses en gazon synthétique ou naturel. Outre le problème des stades, la Ligue régionale oranaise fait face également à des dossiers incomplets de la part des clubs affiliés. Plusieurs de ces formations peinent à joindre des échographies du cœur dans les dossiers des joueurs, un document exigé par la FAF à partir de cette saison, selon la même source. Ajoutez à cela, les 48 clubs concernés par les championnats organisés par la Ligue régionale oranaise ont trouvé toutes les peines du monde pour s'acquitter des frais d'engagement fixés à 800.000 DA par club. Il aura fallu l'intervention des communes pour leur éviter le forfait, a-t-on indiqué. En attendant l'entame des championnats de la Régionale 1 et 2, la Ligue régionale oranaise organise ce week-end les rencontres du premier tour régional de la Coupe d'Algérie.

Championnat de ligue 1 et 2 Mobilis La Ligue et la violence...



Les sanctions infligées au club bordjien, après les graves incidents qui ont émaillé la fin de la rencontre CABBA-MCA, sont jugées, à juste titre d'ailleurs, clémentes par tous les observateurs, eu égard à leur dangerosité et à leur impact sur l'opinion publique.

Mais il faut savoir que la commission de la Ligue n'a fait qu'appliquer le code disciplinaire. Pour ce genre de dépassements, même s'ils sont dangereux, le club incriminé ne peut pas écoper de plus de 4 matches à huis clos, en plus d'une amende financière. Cela dit, la commission de discipline de la Ligue aurait pu également défalquer 3 points au CABBA, comme le stipule le règlement. Mais elle n'a pas jugé bon de le faire. Evidemment, les Mouloudéens crient au scandale. Ils ne comprennent pas la mansuétude et l'indulgence de la Ligue à l'égard du CABBA, sachant que certains de leurs joueurs ont échappé au pire, lors de cette rencontre. Les Bordjiens, de leur côté, ont tout fait pour minimiser les incidents qui se sont déroulés sur leur terrain, accusant au passage le gardien du MCA, Chaâl, d'avoir provoqué les supporters locaux. Ce qui est, d'après eux, à l'origine de la pagaille qui s'en est suivie. Visiblement les officiels du match sont du même avis, puisque Chaâl a écoppé, lui aussi de 4 matches de suspension. Tout comme Chaouchi dont le comportement ne s'est pas du tout assagi avec l'âge. Un multirécidiviste qui n'a plus sa place sur un terrain. Il faut le dire, ces «petites» sanctions qui au demeurant ne serviraient nullement d'exemple, ne fera qu'encourager le hooliganisme, la haine et le régionalisme dans nos stades. Au nom de la sacro-sainte paix sociale, les responsables de notre football ferment les

yeux en prenant la posture de l'autruche, jusqu'au jour où il y aura mort d'hommes sur un terrain. Ce jour-là, il sera trop tard. Pourtant, c'était une bonne occasion aux décideurs de stopper un tant soit peu l'escalade de la violence dans nos stades. Mais en se montrant magnanimes, la Ligue qui se cache derrière une réglementation surannée, a de nouveau montré son incompetence à traiter des dossiers aussi sensibles. La fermeté est absente depuis des lustres au niveau des institutions, tant et si bien que le milieu footballistique est devenu incontrôlable. Un véritable capharnaüm, où la corruption le dispute à l'anarchie. Les équipes dirigeantes se succèdent à la tête de la FAF, mais aucun responsable n'a le courage ou le cran de mettre un bon coup de pied dans cette fourmilière. Les mauvaises habitudes ont la peau dure. Tous les acteurs pratiquement semblent s'y plaire dans cette pétardière. Il vrai que tout le monde ou presque y trouve son compte. C'est le football en revanche qui en pâtit, au point qu'aujourd'hui il a perdu toute crédibilité. Ne cherchez pas dès lors, la raison pourquoi nos jeunes et les moins jeunes d'ailleurs, suivent plus les championnats européens que le nôtre. S'il n'y a pas une refonte générale du système et le changement à tous les niveaux, le football chez nous ne relèvera pas la tête. En attendant ce miracle, le calvaire continue... On espère seulement qu'il n'y aura pas des morts la prochaine fois.

Ali Nezioui



Hoffenheim Belfodil a retrouvé son club formateur



Auteur de belles prestations ces dernières semaines avec Hoffenheim, Ishak Belfodil semble peu à peu retrouver son meilleur niveau. Après avoir fait forte impression lors de la 2^e journée de la Ligue des Champions face à l'ogre Manchester City, avec à la clef l'un des buts les plus rapides de la compétition (moins d'une minute), l'ancien Milanais a retrouvé, ce mardi (20h45), une vieille connaissance : l'Olympique Lyonnais, le club qui l'a formé et lancé au plus haut niveau à 17 ans ! Avant-hier soir, Hoffenheim a reçu l'Olympique Lyonnais au Rhein Neckar Arena. Une occasion rêvée pour Belfodil de retrouver son club formateur et club de cœur qui l'a lancé dans le monde professionnel : «J'ai un lien très fort avec l'OL. Ça a été mon club for-

mateur. Je suis très reconnaissant envers eux, a expliqué l'Algérien au site officiel du club lyonnais. C'est un club particulier. J'ai encore quelques amis là-bas même si certains sont partis. Je connais bien le staff. Ce club restera à jamais mon point de départ au niveau professionnel. Ce sont les premiers à m'avoir donné ma chance. J'ai vécu une très belle expérience avec l'OL. J'ai débuté très jeune, à l'âge de 17 ans. J'avais l'habitude de m'entraîner avec le groupe Pro. J'ai de très bons souvenirs et j'ai côtoyé de très grands joueurs. Ça a été un bel apprentissage. Je n'ai pas eu de contact avec eux ces derniers jours mais je les ai croisés en Espagne en janvier pour le stage de préparation. Ça m'a fait très plaisir de les voir». Pourtant incertain un premier temps pour cause de maladie, le coach des «Hoffes» a rassuré hier concernant la participation de l'international algérien pour ce choc de la 3^e journée : «Ishak s'est entraîné normalement et devrait jouer face à Lyon.» L'attaquant de 26 ans au parcours tumultueux (9 clubs) avait hâte d'en découdre avec l'OL, tout en reconnaissant la difficulté de la tâche qui attendait ses partenaires : «Ça va être un match difficile. On a une bonne équipe. On l'a montré lors du déplacement au Shakhtar et on a aussi accroché Manchester City jusqu'à la fin. Ce sera un bon match. J'espère qu'on obtiendra la victoire devant nos supporters. C'est une très belle équipe cette saison avec beaucoup d'internationaux. Ils sont capables de faire de très gros matchs comme gagner à City. Mais ils ont aussi des défauts donc on va essayer de les exploiter.» Annoncé titulaire avant-hier soir, Belfodil devait confirmer son regain de forme et aider Hoffenheim (bon dernier avec un point seulement) à l'emporter ce soir pour se relancer dans la compé-

Manchester City Mahrez veut poursuivre sur sa lancée

Titularisé face Burnley par Pep Guardiola, histoire de préserver Sterling pour le match de la CL face au Shakhtar Donetsk, Riyad Mahrez, désigné homme du match, a su réciter son football à El Ittihad Stadium et ainsi faire taire rapidement les critiques qui se sont abattues sur lui, notamment après le penalty raté à Anfield Road face à Liverpool et la difficile semaine en sélection algérienne. Le Magicien aux jambes minces «The Skinny Legs Magician» comme aimaient l'appeler les supporters de Leicester City semble avoir quelque peu chamboulé les plans du

coach des Citizens. En effet, selon la presse locale, il se pourrait que le technicien espagnol reconduise l'ancien meneur des Foxies qu'il sent en pleine confiance. De plus, la prestation moyenne de Leroy Sané a quelque peu déçu la barre technique des Skyblues qui envisagerait donc d'attaquer ce soir avec le trio offensif Sterling-Aguero-Mahrez. Une chance peut être pour l'international algérien d'enregistrer plus de temps de jeu et de gagner davantage en confiance. Manchester City devra confirmer le succès obtenu à Hoffenheim et se mettre sur orbite en vue des 8^{es}.



FC Porto Lyon prépare une offre pour Brahimi

La direction du club français prépare une offre de 6 millions d'euros pour s'offrir les services de l'attaquant du FC Porto, Yacine Brahimi, lors du prochain Mercato d'hiver, selon la presse française. Les dirigeants de l'Olympique Lyonnais seraient très intéressés par le profil de l'international algérien pour remplacer le champion du monde, Nabil Fekir, qui pourrait bien quitter la France, très prochainement. Le joueur de 25 ans devait signer l'été dernier en Premier League à Liverpool contre 65 millions d'euros. Les six millions d'euros que pourrait proposer l'OL serait une belle compensation financière pour les dirigeants portugais qui risquent de voir partir Brahimi, en fin de saison, sans contrepartie.

Spartak Moscou Carrera n'est plus entraîneur de Hanni

Le vent a peut-être soufflé en faveur de Sofiane Hanni au Spartak Moscou puisque Massimo Carrera n'est plus entraîneur du club. Les dirigeants du Spartak Moscou ont décidé de limoger l'entraîneur Italien après la dernière défaite, avant-hier, à domicile sur le score de 2-3 face à Arsenal Tula qui place le club à une décevante 7^e position. Lors de cette rencontre Sofiane Hanni a fait son apparition en deuxième période à la 72' alors que le score était déjà acquis pour les visiteurs. Rappelons que plusieurs informations ont indiqué que Sofiane Hanni pourrait faire son retour en Belgique avec son ancien club Anderlecht, mais le limogeage de Carrera peut lui permettre de retrouver une place de titulaire dans l'effectif du club de la capitale russe.

RC Strasbourg Saadi opéré avec succès

L'attaquant international algérien du RC Strasbourg, Idriss Saadi, a été opéré avec succès du tendon rotulien gauche, a annoncé, avant-hier, le club pensionnaire de la Ligue 1 française de football sur son compte Twitter. Le joueur algérien, qui n'a disputé que 9 minutes de jeu depuis le début de la saison en championnat, lors de la défaite contre Marseille (3-2), est indisponible «au moins jusqu'à la trêve hivernale», précise le club alsacien. Saadi (26 ans) s'est blessé lors du match amical face aux Suisses de Neuchâtel Xamax le 12 octobre dernier. Le joueur formé à l'AS Saint-Etienne avait rejoint Strasbourg en 2017 pour un contrat de quatre ans en provenance de Courtrai (Div 1. belge). Il compte 29 apparitions avec Strasbourg (4 buts). Il n'a pas été épargné par les blessures depuis ses débuts professionnels. En janvier 2015, il avait été victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche qui l'a éloigné pendant une longue période. Il avait été convoqué une première fois en équipe nationale en juin dernier à l'occasion du match amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0) dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min Max	15°/25°	16°/24°	11°/20°	19°/28°	18°/33°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:37	12:32	15:35	18:04	19:22

Présidence de l'APN

Le RND soutient le candidat du FLN

Le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Fouad Benmrabet, a exprimé, ce mardi, à Alger, le soutien de son parti pour le candidat du Front de libération nationale (FLN), Mouad Bouchareb, pour le poste de président de l'Assemblée populaire nationale (APN).

«Le RND soutient le candidat du FLN, Mouad Bouchareb, pour le poste de président de l'Assemblée populaire nationale (APN)», a déclaré Benmrabet, à la presse à l'issue d'une réunion du groupe parlementaire du Rassemblement. Député de Sétif, Bouchareb occupe le poste de président du groupe parlementaire du FLN à l'APN.

Le Bureau de l'APN avait décidé, lundi, de tenir une plénière, ce mercredi, pour l'élection d'un nouveau président de la Chambre basse du Parlement, en remplacement de Saïd Bouhadja. La séance plénière de ce mercredi sera consacrée aussi à l'adoption du rapport de la Commission des affaires juridiques, admi-

nistratives et des libertés relatif à la constatation de la vacance du poste de président de l'APN, avait déclaré à la presse, El Hadj Laïb à l'issue de la réunion du bureau de l'APN qu'il a présidée, en sa qualité de doyen de l'Assemblée. Il sera procédé ensuite à l'élection du nouveau président de l'APN, dont le poste avait été déclaré, la semaine dernière, vacant par le bureau de l'APN suite à la situation de blocage que connaît l'instance législative et le gel de toutes ses activités depuis plusieurs semaines après que la majorité des députés (351) ait signé une motion de «retrait de confiance» au président de l'APN dans laquelle il ont exigé sa démission.



Algérie-Nations unies

Un partenariat aligné sur les priorités nationales et les Objectifs du développement durable

L'Algérie et le Système des Nations unies célèbrent, ce 24 octobre 2018, comme chaque année, la journée des Nations unies à travers un riche programme d'activités mettant en avant les 56 ans de coopération fructueuse et l'engagement des deux parties à promouvoir les valeurs des Nations unies, le multilatéralisme et le développement durable.

La Journée des Nations unies est célébrée chaque année par tous les Etats membres de l'ONU, conformément à la résolution 2782 (XXVI), de l'Assemblée générale des Nations unies de 1971, le jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies en 1945. Cette célébration constitue l'occasion pour les gouvernements et les peuples de réaffirmer leur foi dans les buts et principes de la Charte des Nations unies.



Le programme des célébrations englobe, en plus de la traditionnelle cérémonie officielle conjointe, l'organisation d'une série de conférences en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers plusieurs

wilayas du pays. Ces conférences visent à expliquer aux étudiants le fonctionnement des Nations unies, les Objectifs du développement durable et la coopération entre le Gouvernement algérien et le Système des Nations unies. Une activité est également organisée du 28 au 30 octobre 2018 au palais de la culture Moufdi-Zakaria sous la forme d'une exposition de produits réalisés dans le cadre de projets développés en partenariat avec les agences onusiennes. Pour rappel, en 2016, un nouveau Cadre de coopération stratégique entre le Gouvernement algérien et les Nations unies pour 2016 -2020 est entré en vigueur. Il s'articule autour de quatre axes stratégiques de coopération en alignement avec les priorités nationales se rapportant à : la diversification économique, au développement social, à la bonne gouvernance et à la

préservation de l'environnement. A ces quatre grands axes, s'ajoutent deux thématiques transversales : la jeunesse et la dynamisation de la coopération Sud-Sud. L'entrée en vigueur de ce Cadre a coïncidé avec l'adoption et le lancement par les Etats membres des Nations unies du Programme 2030 pour le développement durable dont les objectifs universels, intégrés, et inclusifs, au nombre de 17, incarnent les aspirations des hommes et femmes du monde entier, qui veulent vivre en paix, en sécurité et dans la dignité sur une planète propre sans que personne soit laissé pour compte. Il convient enfin de souligner que l'Algérie a réussi à atteindre avant terme (2015) la quasi-totalité des OMD grâce aux politiques nationales efficaces mises en œuvre par le Gouvernement algérien en matière de protection sociale.

Journée nationale de la presse

Brahimi : «L'Algérie a joué des rôles historiques pour le rétablissement de la paix»



L'Algérie a joué des «rôles historiques très importants» pour le rétablissement de la paix et de la sécurité dans le monde, a soutenu, lundi soir, à Alger, le diplomate et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi. «L'Algérie a joué effectivement des rôles historiques très importants pour le rétablissement de la paix et de la sécurité», dans le monde a-t-il indiqué, en marge de la cérémonie de remise du prix du président de la République du journaliste professionnel attribué à l'occasion de la Journée nationale de la presse en présence des membres du gouvernement. Brahimi a ajouté, dans ce sens que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a accompli beaucoup d'exploits et s'est illustré lorsqu'il

était ministre des Affaires étrangères durant les années 70, alors qu'il présidait l'Assemblée générale des Nations unies, permettant l'entrée du leader charismatique palestinien Yasser Arafat dans les travées de l'ONU et de chasser les représentants sud-africains qui incarnaient le régime de l'Apartheid. «Ses positions (Bouteflika) et les positions de l'Algérie sont innombrables et très honorables», a-t-il affirmé. S'adressant aux journalistes, Brahimi a indiqué qu'ils devaient être à la hauteur de la responsabilité qu'il leur incombait, en fonction de l'intérêt du pays et du monde aujourd'hui et demain, rendant au passage hommage au Président Bouteflika pour avoir institué cette journée nationale de la presse.

L'ambassade de France exprime son «grand respect» pour les journalistes algériens

L'ambassade de France à Alger a adressé un message de félicitations aux journalistes algériens à l'occasion de la Journée nationale de la presse. «Nous tenons à manifester notre plus grand respect pour le rôle important que les journalistes ont joué dans l'histoire de l'Algérie. Nous saluons également le courage de ceux qui ont lutté pour la liberté d'informer, souvent au péril de leur vie. Les journalistes algériens assurent chaque jour leur importante mis-

sion à travers des valeurs de partage, de vérité et de pluralisme. Nous tenons à saluer cet engagement et à encourager la poursuite de ce travail», souligne un communiqué de la représentation diplomatique française. «Depuis quelques mois, nos liens se renforcent. Notre collaboration met en lumière les relations d'amitié qui lient nos pays et la proximité de nos débats», note le communiqué, qui salue la presse algérienne pour ses «éclairages».

Décès de l'ancien président soudanais Abdulrahman Siwar Al-Dahab Bensalah signe le registre de condoléances

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a signé, hier, au siège de l'ambassade du Soudan à Alger, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien président soudanais, Abdulrahman Siwar Al-Dahab. «C'est avec une profonde affliction que nous avons appris la nouvelle de la disparition de l'ancien président soudanais, Abdulrahman Siwar Al-Dahab», a écrit Bensalah sur le registre de condoléances, ajoutant qu'«en cette douloureuse circonstance, je vous présente au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mes condoléances les plus attristées et mes sentiments de compassion». «Avec la disparition de Siwar Al-Dahab, le Soudan frère et la nation arabo-musulmane perdent un grand homme connu pour ses nobles qualités, son dévouement et ses actions hautement louables». «Nous prions Dieu le Tout-puissant, d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis aux côtés de ceux qu'Il a comblés de Ses Bienfaits et entourés de Sa Grâce Eternelle», a conclu le président du Conseil de la nation.





L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com